



MONTBETON

Information



Bulletin municipal - Juin 2013

SOMMAIRE

Edito du maire	2
Vie municipale	3 à 12
Travaux Équipements	13 à 16
Montbeton au Quotidien	17 et 18
Cadre de vie et Environnement	19 et 22
Institution	23 et 24
Prévention et sécurité	25 à 27
Écoles	28 à 32
Festivités/Animations Manifestations	33 à 36
Les associations	37 à 39
Commerces et artisans	40 et 41
Grand Montauban	42 à 45
Témoignages	46
Sportifs à l'honneur	47 et 48
Rétrospective	49
Services	50

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication :
Michel WEILL

Rédaction et maquette :
Commission communication

Photos :
Nadine BOUVET
Maurice GUILLOCHON
Jean-Marc ETIENNE

Dépôt légal : En cours

Impression :
Europrint 82 - Montech

EDITO DU MAIRE



Montbetonnaises, Montbetonnais,

Chers Amis,

La parution de notre Bulletin Municipal est toujours pour moi et mon équipe, un moment privilégié pour communiquer avec vous. Même si tout au long de l'année, je rencontre certains d'entre vous, venus évoquer des problèmes particuliers ou simplement faire un point sur les travaux engagés ou à venir, j'aime à penser que la lecture de ce bulletin à domicile vous apporte un complément d'informations apprécié.

Pour la dernière année du mandat que vous m'avez confié, nous allons continuer à améliorer la sécurité, le cadre de vie et enrichir nos infrastructures comme nous nous y sommes engagés.

La continuation des voies piétonnes, de l'éclairage public, la rénovation du foyer rural, le prolongement du réseau d'assainissement route de Verlhaguet et l'ouverture d'une douzième classe en élémentaire à la rentrée scolaire de septembre 2013 en sont les plus belles illustrations.

Tout comme le Plan Local d'Urbanisme qui sera applicable le dernier trimestre 2013. Outre le fait de nous mettre en règle par rapport aux préconisations du Grenelle de l'Environnement, ce PLU va contribuer à développer notre village de manière cohérente et harmonieuse.

Que peut rêver de mieux un Maire :

- une équipe municipale unie qui œuvre à ses côtés,
- un personnel communal très impliqué et efficace,
- un groupe d'enseignants qui s'attache quotidiennement à donner une bonne éducation à nos enfants,
- des associations dynamiques, des commerçants, artisans, prestataires en très grand nombre pour répondre à vos attentes.

Grâce à vous, j'ai la chance de servir cette collectivité et je vous en remercie.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture, un bel été, de bonnes vacances.

Amicalement
Michel Weill

**Pour bien servir sa ville
il faut l'aimer ! C'est notre cas.**

VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Les vœux au personnel communal

Ce vendredi 9 décembre 2012, selon une tradition bien établie, les employés municipaux actifs ou retraités, les employés de l'EHPAD RESIDENCE PAGOMAL accompagnés de leur directeur Jean-Marc Visinoni, le Maire Michel WEILL et les élus se sont retrouvés pour le repas de fin d'année et partager ensemble un moment très convivial.

M. le Maire, dans son discours, a insisté sur le travail accompli et a remercié :

- les services techniques qui œuvrent quotidiennement à l'entretien et l'embellissement du village,
- le personnel des écoles maternelle et élémentaire qui gère un effectif d'écoliers en perpétuel accroissement,
- le personnel administratif compétent et professionnel,
- le personnel de la Maison de Retraite pour son dévouement au service des personnes âgées.

L'instant était propice aux remerciements qui se conjuguent au passé, au présent mais aussi au futur. Un moment où le bilan de l'année passée se mêle aux projets concrétisés et engagés pour 2013 pour transformer le cadre de vie des Montbetonnais. Les besoins croissants liés à l'expansion du village conduisent la Municipalité et les employés communaux à s'adapter en permanence.

Mais partager un repas, c'est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux et, pour les élus, de souhaiter de façon chaleureuse et festive une bonne et heureuse année 2013.



VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Réunion publique et vœux à la population



Le Maire Michel WEILL et l'ensemble du Conseil Municipal ont invité les Montbetonnais le Vendredi 4 Janvier 2013 au Foyer Jean Bourdette pour la présentation des vœux. C'est un moment privilégié de la vie municipale sous le signe du partage et des échanges.



La soirée a débuté par la présentation l'année 2012 écoulée, suivie d'une projection sur les projets de l'année 2013 riche en événements.

Les thèmes abordés et présentés conjointement par le Maire et la première adjointe Danielle Bedos témoignent des efforts engagés pour :

- la sécurité des déplacements dans le village avec des travaux de voirie importants,
- le cadre de vie avec de nouveaux équipements comme le futur Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette,
- l'extension du réseau d'assainissement collectif de la commune,
- la valorisation du village avec l'obtention du 1er prix au concours des villes et villages fleuris,
- la gestion des écoles dont les effectifs ne cessent de croître d'année en année,
- un programme de logements sociaux,
- la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Danielle Bedos a mis l'accent sur la maîtrise des dépenses et la hausse modérée de la fiscalité.

Les remerciements ont été adressés aux associations qui animent le village toute l'année, à l'ensemble des employés communaux pour leur dévouement mais aussi aux élus pour leur disponibilité et leur engagement quotidien.

Les échanges et les discussions se sont poursuivis autour d'un apéritif dînatoire convivial.

■ ■ ■ Le départ à la retraite d'Annette Maestre

« ANNETTE LES ENFANTS VOUS REMERCIENT !!!!! »

Le pot de départ à la retraite a réuni à la Mairie les collègues de travail d'Annette Maestre, les enseignants, sa famille, le Maire Michel WEILL, les adjoints et conseillers municipaux.

Le discours de Danielle Bedos a évoqué le parcours d'Annette qui, après son mariage à Agen et la naissance de ses deux garçons David en 1972 et Nicolas en 1973, a posé ses valises à Montbeton où elle a été recrutée à la Mairie en Janvier 1988.

Durant toutes ces années professionnelles elle a assuré son métier d'ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école maternelle et la surveillance à la garderie de l'école élémentaire.

Elle a participé à 26 rentrées scolaires. Cela représente un nombre important d'enfants et autant de larmes essuyées au début de chaque année scolaire, des rires et des cris de joie au quotidien, des goûters et des activités à préparer, des petits bobos à soigner, mais aussi, parfois, des parents à rassurer.....

Dans la cour de l'école, Annette, femme de caractère, a toujours su se faire respecter et écouter tout en sachant se faire apprécier....



Le départ en retraite est un moment important de la vie.

Une reconversion réussie sans contrainte, sans horaire, où liberté rime avec activité. Annette tourne le dos à sa vie professionnelle pour s'adonner à des plaisirs simples partagés en famille. En effet elle peut compter sur son mari André et ses fils David et Nicolas pour la seconder dans sa nouvelle carrière de retraitée à temps complet.

Nous la retrouverons sans doute à l'école mais cette fois pour accompagner ses petits enfants !

Encore merci et souhaitons à Annette une retraite douce et passionnante.

■ ■ ■ Les vœux aux associations

Le maire Michel WEILL et les élus ont réuni les bénévoles des associations le 23 janvier 2013. Un moment privilégié qui réunit l'ensemble des associations dans des domaines extrêmement variés (caritatif, culturel, sportif ou festif) et les bénévoles qui les animent.

Le maire a remercié chaleureusement les membres des associations pour leur énergie, leur dynamisme, leur engagement et leur dévouement afin de proposer un nombre impressionnant d'activités à leurs adhérents et aux Montbetonnais et aux Montbetonnaises.

Témoin de ce dynamisme, une nouvelle association : « Danse Ta Scène » est venue enrichir le tissu associatif pour porter ainsi leur nombre à 34.

Le tour d'horizon des actions menées tout au long de l'année 2012 a été fait ainsi qu'une projection, sur l'année 2013, des programmations avec leurs particularités.

En effet, le chantier de rénovation et d'extension du foyer rural a débuté et il devrait durer jusqu'en novembre 2013.

Pendant cette période, certaines associations sont momentanément privées de salle et ne sont pas en mesure de programmer leurs manifestations. Certaines animations de plein air comme le feu de la Saint Jean et le 13 juillet sont délocalisées. La mairie, consciente de cette problématique, a trouvé des solutions temporaires pour une partie des associations sportives comme par exemple le tennis de table dont les entraînements se tiennent dans une salle du marché gare à Montauban. L'entente et la solidarité se font aussi entre les clubs de Foot et de Rugby pour le partage du terrain de sport Chemin de Montagne. D'autres associations sont obligées de se mettre provisoirement en sommeil comme le club de Volley.

La commission culture et animation organisera la 3^{ème} édition du FORUM des ASSOCIATIONS, le vendredi 6 septembre 2013, selon les mêmes modalités qui ont fait son succès en 2012 (cinéma de plein air et repas sur la Place Alibert).

La municipalité fait des efforts importants pour

améliorer la qualité du cadre d'accueil des associations par la rénovation des salles et la fourniture de matériel plus moderne. Ainsi les salles rue du 19 Mars 1962 sont désormais disponibles et la salle Tire Crabe a été entièrement rénovée.

Les élus souhaitent une gestion et une utilisation optimale des salles par les associations dans le respect mutuel (éviter, par exemple, les encombrements avec du matériel de toute nature).

De leur côté les membres des associations ont unanimement remercié la municipalité et les employés municipaux pour leur soutien logistique et technique, une aide précieuse assurée tout au long de l'année.

La Municipalité essaye de répondre aux attentes, demandes et suggestions de chacun. Une bonne entente entre la collectivité et les associations est l'assurance et la promesse de futurs temps forts, l'épanouissement des associations au sein du village et le divertissement pour les Montbetonnais et les Montbetonnaises.

A l'issue de la réunion les représentants des associations et les élus ont poursuivi leurs échanges autour d'une coque et du verre de l'amitié.



VIE MUNICIPALE

Le personnel administratif

Trois agents assurent les tâches administratives de la commune : Elodie, Guillaume et William.

Ils sont polyvalents et répondent aux nombreuses et diverses questions des administrés dans tous les domaines de la vie communale.

Chacun est spécialisé : l'accueil au public, la cantine et l'état civil pour Elodie, la comptabilité et la direction générale des services pour William, l'urbanisme pour Guillaume.



Le parc automobile communal s'étoffe

Deux véhicules du parc, arrivés en fin de vie, ont été remplacés par deux véhicules neufs. Il s'agit d'une fourgonnette Kangoo Renault et d'un fourgon Boxer Peugeot.

En outre un élévateur d'occasion a été acheté au Conseil General.

Il permet la manutention d'éléments lourds pour stockage sur les rayonnages dont les ateliers municipaux ont été dotés. Le déplacement d'autres charges (vasques à fleurs, etc.) est assuré également par cet engin sur tout le territoire de la commune.



La commémoration du 8 mai 1945



Le Maire, les élus, les représentants des anciens combattants et la population, toutes générations confondues, se sont réunis pour célébrer la commémoration du 8 Mai 1945. Ils se sont recueillis devant les stèles, chacun attaché au devoir de mémoire envers celles et ceux qui payèrent de leur vie le prix de la liberté. Le public nombreux présent démontre que, même si le temps passe, le souvenir et les hommages restent vivaces.

C'est pour que l'histoire se souvienne des héros de la 2ème guerre mondiale que le titre de « Compagnon de la Libération » fût créé par le Général De Gaulle. Cet insigne fut décerné pour récompenser les personnes, les unités militaires et les collectivités civiles qui, à un moment ou un autre, ont participé à la libération de la France. Ainsi, 1 038 personnes mais aussi dix-huit unités combattantes dont deux bâtiments de guerre comptent au nombre des Compagnons de la Libération. Parmi eux on compte 60 étrangers, de 22 nationalités différentes, 6 femmes et 271 personnes ont été nommés à titre posthume,

le plus jeune d'entre eux étant mort à 14 ans. Les circonstances, les difficultés de l'époque pour connaître l'action réelle de la résistance, les critères du général de Gaulle et son départ rapide du pouvoir en 1946, expliquent toutefois que toutes les catégories ne soient pas représentées dans les proportions conformes à leur participation réelle.

Après la mort de Roland de la Poype à 92 ans en 2012 il ne restait plus que 23 Compagnons de la Libération encore en vie.

L'insigne de l'ordre est la croix de la Libération. Le dessin a été réalisé par le capitaine des Forces Françaises Libres Tony Mella. Les couleurs du ruban sont symboliques, le noir exprime le deuil de la France opprimée par les envahisseurs et le vert l'espérance de la Patrie. Au revers de l'écu est inscrite la devise « Patriam Servando - Victoriam Tulit » qui signifie « En servant la Patrie, il a remporté la victoire ».

La victoire des combattants des guerres d'hier s'est transformée en victoire du souvenir éternel pour les générations actuelles et futures.



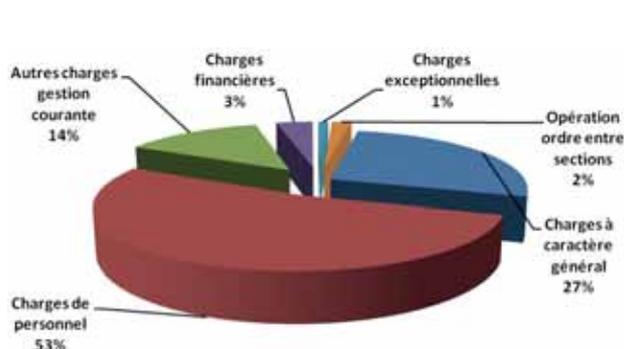
VIE MUNICIPALE

Les comptes Administratifs 2012

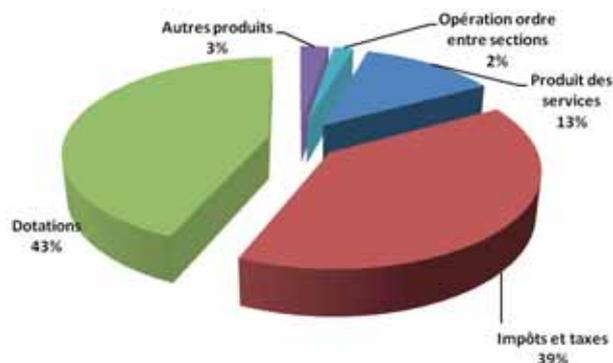
Le 25 mars 2013 le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les comptes administratifs et les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2012 concernant le budget communal, le budget cantine et le budget assainissement.

Le Compte administratif (budget communal) : **Fonctionnement**

<i>Fonctionnement Dépenses</i>		<i>Fonctionnement Recettes</i>	
<i>Charges à caractère général</i>	335 438 €	<i>Impôts et taxes</i>	543 105 €
<i>Charges de personnel</i>	658 324 €	<i>Dotations</i>	601 291 €
<i>Charges de gestion courante</i>	169 515 €	<i>Produit des services</i>	174 047 €
<i>Charges financières</i>	44 715 €	<i>Autres produits</i>	36 501 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	12 070 €	<i>Opérations entre sections</i>	25 354 €
<i>Opérations ordre entre sections</i>	24 157 €		
Total dépenses	1 244 221 €	Total recettes	1 380 299 €



Dépenses courantes de fonctionnement 2012 :
1 244 221 €



Recettes courantes de fonctionnement 2012 :
1 380 299 €

Le Compte administratif (budget communal) : **Investissement**

<i>Investissement Dépenses</i>		<i>Investissement Recettes</i>	
<i>Dépenses d'investissement</i>	470 131 €	<i>Subventions</i>	68 283 €
<i>Opérations ordre entre sections</i>	25 354 €	<i>Emprunt foyer</i>	700 000 €
		<i>Dotations</i>	204 795 €
		<i>Opérations entre sections</i>	24 157 €
		<i>Solde 2011</i>	143 478 €
<i>Reste à Réaliser</i>	1 142 561 €	<i>Reste à Réaliser</i>	164 000 €
Total dépenses	1 638 046 €	Total recettes	1 303 713 €

Suite aux travaux concernant le foyer cette année, la section d'investissement présente un solde négatif de 334 333 € qui a été compensé par un virement de la section de fonctionnement

VIE MUNICIPALE

Résultat de l'exercice :

	Excédent de fonctionnement : 2012	136 078 €
+	Excédent reporté de 2011	: 869 286 €
-	Virement à la section d'investissement	: 334 333 €
=		671 030 €

Cette capacité d'autofinancement nous permet de financer les investissements et les remboursements d'emprunts.

Montants de quelques travaux :

<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant TTC</i>
<i>Travaux de dissimulation de réseaux rue du 19 mars, remplacement éclairage public avec détecteur de présence</i>	<i>41 817,39</i>
<i>Construction d'un caveau provisoire</i>	<i>7 000,00</i>
<i>Démolition maison Grandé</i>	<i>11 362,00</i>
<i>Aménagement de la place Alibert (arrachage et remplacement des arbres, mise en place d'une armoire électrique pour manifestations)</i>	<i>27 932,00</i>
<i>Agrandissement des ateliers municipaux et aménagement de vestiaires</i>	<i>49 152,59</i>
<i>Réhabilitation appartement ancienne mairie</i>	<i>10 769,00</i>
<i>Porte alu club house tennis</i>	<i>1 417,00</i>
<i>Aménagement accès arrière Centre Commercial</i>	<i>10 046,00</i>
<i>Puits (mairie et ateliers)</i>	<i>7 439,00</i>

Budgets primitifs 2013

Les projets de budgets primitifs, établis par la commission des finances, ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 22 avril 2013.

L'excédent de fonctionnement du budget communal a été affecté pour 200 000 € à l'investissement 2013 et le solde de 471 030 € au fonctionnement.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	2 027 892 €
Section d'investissement	1 974 732 €

Données d'endettement au 01/01/2013 :

	<i>Montant</i>	<i>Montant par habitant</i>	<i>Moyenne nationale par habitant</i>
<i>Encours de la dette</i>	<i>1 344 747 €</i>	<i>380 €</i>	<i>756 €</i>
<i>Annuité de la dette</i>	<i>166 713 €</i>	<i>47 €</i>	<i>87 €</i>

Définitions :

Encours de la dette : l'encours de la dette représente la somme que la commune doit rembourser aux banques. La somme présentée ci-dessus représente l'encours total au 31 décembre.

Annuité de la dette : l'annuité de la dette représente la somme des intérêts d'emprunts et du montant du remboursement du capital de la commune.

VIE MUNICIPALE

Fiscalité 2013

Le 20 avril, le conseil municipal a également voté l'augmentation de 2% des trois taxes permettant à la commune de compter sur un total de recette fiscale d'environ 527 877 €. Le produit fiscal est, avec les dotations, la principale source de revenu pour la commune et ces recettes nous permettent de développer nos équipements et nos services.

Taxes	Taux Commune 2010	Recette 2010	Taux Commune 2011	Recette 2011	Taux Commune 2012	Recette 2012	Taux Commune 2013	Recette prévisionnelle 2013
TH	4,81 %	147 956 €	4,91 %	170 770 €	5,01 %	174 248 €	5,11 %	188 559 €
FB	11,90 %	234 073 €	12,14 %	267 080 €	12,38 %	272 360 €	12,63 %	295 668 €
FNB	99,60 %	36 852 €	101,59 %	40 839 €	103,62 %	41 655 €	105,69 %	43 650 €
Total		418 881 €		478 689 €		488 263 €		527 877 €

Concernant les taux et le revenu fiscal, le tableau suivant permet de situer Montbeton par rapport à quelques communes de même importance. Il existe une grande disparité entre les revenus mais à Montbeton, malgré des recettes fiscales faibles, nous avons réalisé des aménagements conséquents et nous continuerons sur 2013.

	Montbeton	Bressols	Lafrançaise	St Etienne	Labastide
TH	5,01%	5,48%	16,00%	16,38%	18,12%
FB	12,38%	10,10%	21,27%	16,46%	21,18%
FNB	103,62%	75,62%	106,44%	81,04%	127,60%
	488 263 €	605 173 €	959 518 €	1 022 037 €	1 538 472 €

TH : taxe d'habitation. FB : foncier bâti. FNB : foncier non bâti.

La Taxe d'Aménagement

En mars 2012, la taxe d'aménagement a remplacé la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) et la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE). Affectée au financement des équipements publics, elle s'applique aux constructions et aménagements.

Application de la taxe

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments, d'installations ou d'aménagements soumis au régime des autorisations d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable),

et changement de situation.

Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables déposées depuis mars 2012.

La taxe est composée de 2 parts (communale et départementale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal ou conseil général.

La part communale est instituée :

de plein droit dans les communes ayant un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS).

de façon facultative dans les autres communes, par délibération du conseil municipal.

VIE MUNICIPALE

Assiette

Le montant de la taxe correspond à la multiplication de la surface de construction (ou de l'aménagement) par une valeur forfaitaire, actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction (ICC). Les premiers 100m² bénéficient d'un abattement de 50%.

En 2013, les valeurs au m² sont de :
724 € (contre 693 € en 2012)

Taux

Le taux de la taxe d'aménagement est voté par la collectivité locale pour la part qui la concerne. Le taux de la part communale est fixé à 4%. Ce taux est égal au taux appliqué auparavant par la commune pour l'ancienne taxe locale d'équipement.

Le taux de la part départementale est unique et fixé à 2% par le Conseil Général.

Le montant de la taxe d'aménagement

Exemple pour une habitation de 150m² (*) :

Part communale :

100 m² x 724 € x 50% x 4% = 1448 €
50 m² x 724 € x 4% = 1448 €

Part départementale :

100 m² x 724 € x 50% x 2% = 724 €
50 m² x 724 € x 2% = 724 €
Soit un total de : 4344 €

(*) Selon les cas particuliers il conviendra de rajouter la surface de certains aménagements (places de stationnement, piscine, garage, etc.).

L'évolution de la fiscalité directe locale

La Direction générale des collectivités locales (DGCL) fait le point sur la structure des ressources fiscales directes des collectivités locales et leur évolution globale entre 2011 et 2012 dans son Bulletin d'information statistique de décembre 2012.

En 2012, le montant total des recettes fiscales directes des collectivités territoriales devrait être d'environ 71 milliards d'euros, soit une hausse de 4,1% (contre 5% en 2011). Ce montant devrait provenir pour les deux tiers des taxes à la charge des ménages (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti) et pour un tiers des impôts économiques (cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, impositions forfaitaires des entreprises de réseaux, taxe sur les surfaces commerciales). Les plus fortes recettes fiscales directes proviennent de la taxe foncière sur les propriétés bâties (27,28 milliards d'euros), de la taxe d'habitation (19,35 milliards), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (15,22 milliards) et de la cotisation foncière des entreprises (6,66 milliards d'euros). Les 71 milliards d'euros de recettes fiscales directes à percevoir en 2012 devraient bénéficier à hauteur des deux tiers au secteur communal, de 27% aux départements et de 6% aux régions. A ce produit global s'ajoute celui de la taxe d'enlèvement sur

les ordures ménagères, d'un montant de l'ordre de 6 milliards d'euros, perçu par le bloc communal (communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre).

La réforme de la fiscalité locale s'est traduite, outre la substitution de nouveaux impôts économiques à la taxe professionnelle, par la redistribution des recettes fiscales directes entre les différents niveaux de collectivités. Depuis le 1er janvier 2011 :

Les régions perçoivent la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, mais elles ne reçoivent plus de taxes foncières.

Les départements sont destinataires de la seule taxe foncière sur les propriétés bâties, y compris du transfert de la part régionale de cette taxe. Ils ne perçoivent plus la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le non-bâti.

Le secteur communal bénéficie des trois "taxes ménages", en récupérant la part départementale de la taxe d'habitation et les parts régionale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le bloc communal bénéficie également d'impôts économiques.

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

Travaux de voirie terminés

Chemin de l'Oratoire

Le fossé, à l'opposé du domaine de la Maison Saint-Raphaël, a été busé et un chemin piétonnier aménagé. Les fourreaux pour le câble de l'éclairage public et les socles pour les mâts d'éclairage ont été mis en place.



Dans une deuxième phase de travaux en projet l'éclairage public sera mis en service et le tapis de roulement complètement refait.

Travaux de voirie en projet

Chemin de Montagne

Après une première phase de travaux jusqu'au carrefour avec le chemin des Rosiers, cet axe important va connaître une deuxième phase entre le chemin des Rosiers et le chemin du Pintre.

Les fossés vont être busés et le tapis de roulement complètement refait.



Équipements terminés ou en cours

La route de Verlhaguet



Les travaux de pose du réseau d'assainissement ont démarré en début d'année par une première tranche dans le chemin de la Sablière et sur une partie de la route de Verlhaguet dans le secteur de Lestang. La deuxième tranche jusqu'au carrefour avec les chemins de la Croix de l'Agneau et des Bourdens est achevée. La troisième tranche à l'arrière des habitations a été ralentie par la météo pluvieuse.

Les travaux de voirie (busage des fossés, renforcement des rives de chaussée, revêtement de celle-ci) viendront compléter cet équipement.

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

La rénovation de la salle de Tire Crabe

Cette salle, très utilisée, a retrouvé une nouvelle jeunesse après une rénovation complète.

Les travaux engagés ont touché tous les domaines :

- Les faux plafonds ont été changés.
- L'éclairage a été complètement remplacé par des appareils dotés de lampes à économie d'énergie.
- La salle a été sonorisée avec des haut-parleurs encastrés dans les faux plafonds. La sonorisation a été étendue à la salle des Aînés pour permettre l'organisation de lotos importants avec occupation des deux salles simultanément.
- Une VMC a été installée.
- Les sanitaires ont été remis en état.
- La mise en place de tringles contre les murs permettra l'accrochage de décorations.
- Un nouveau plan de travail avec un évier en résine a été installé.



- Les parois du bar en briques rouges ont été nettoyées
- Les paillassons ont été changés.
- Enfin la peinture complète de la salle a parachevé cette rénovation.

L'Espace Culturel et Sportif Jean Bourdette

Le foyer Jean Bourdette a été construit dans les années 1970. A l'origine il était destiné à une utilisation sportive. Puis les activités culturelles ont suivi. Aujourd'hui son utilisation est polyvalente, à la fois sportive et culturelle.

L'évolution démographique de la commune entraîne un usage de plus en plus intensif de cet équipement qui est devenu obsolète. Sa vétusté, ses caractéristiques constructives, les normes actuelles pour un équipement de ce type ont conduit la municipalité à engager des travaux de rénovation et d'extension. Ainsi la surface totale du futur foyer passera de 1000 m² environ à 2200 m².

Un concours d'architecte a donc été lancé et le cabinet Laborderie-Taulier a été désigné pour mener à bien ce projet.

Celui-ci s'inscrit dans une zone nouvellement urbanisée qui regroupe l'école, le stade ainsi

qu'un ensemble de logements collectifs et pavillonnaires récents.

La conception du nouveau foyer permet de requalifier l'édifice existant par sa nouvelle orientation. L'implantation des espaces d'accueil favorisera la liaison avec l'espace public par l'intermédiaire du parvis. Celui-ci devient une véritable place publique à l'échelle de ce nouveau complexe.

Les différents volumes des extensions s'organisent autour du bâtiment existant. Ainsi le projet finalise et coordonne l'ensemble de l'espace urbain.

En outre tous les aspects environnementaux du projet ont été abordés afin de minimiser les consommations d'électricité et de gaz et les nuisances sonores. Ainsi une pompe à chaleur gaz produit les besoins en chauffage, en eau chaude sanitaire et en rafraîchissement. Le

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS



chauffage est piloté par une gestion technique centralisée (GTC) à commande à distance. Les éclairages divers sont traités avec des foyers lumineux basse consommation. Sur le plan acoustique un effort particulier a été fait pour diminuer très fortement l'impact sonore sur le voisinage.

Pour mener à bien l'ensemble du projet, la commune a sollicité un assistant à Maitrise d'Ouvrage : la SEMATEG (Société d'Economie Mixte et d'Aménagement du Tarn et Garonne). Cette dernière a apporté son expertise dans les domaines règlementaires, techniques et financiers.

L'organisation du projet.

La volonté d'intégration du bâtiment existant a nécessité une réflexion d'ensemble qui permet de concevoir une entité générale fonctionnelle et conçue comme un objet unique et homogène.

La totalité des fonctions s'articulent autour d'un hall commun, colonne vertébrale du projet. Ce hall permet à la fois de desservir :

- la salle existante (salle associative multisports n°1)
- la salle associative multisports n°2,
- la salle de réunion.

Toutes ces salles sont accessibles depuis le hall par l'intermédiaire de sas qui préservent tout à la fois l'autonomie de chacune mais aussi son isolement tant spatial qu'acoustique.



Depuis le sas d'accès à la salle associative n°2 un accès permet aux sportifs, évoluant sur le terrain de sport extérieur, d'accéder directement aux vestiaires et aux sanitaires sans pénétrer dans le hall. Cette configuration autorisera une utilisation simultanée des salles en associant activités sportives et spectacles. De plus, deux locaux de rangement du matériel sportif extérieurs ont été aménagés avec un accès direct depuis le terrain de sport.

Fonctionnalité du projet.

Un noyau central regroupe l'ensemble des fonctions de services : vestiaires, sanitaires, la restauration et le bar.

La zone de la cuisine et du bar a été l'objet d'une attention particulière. En effet cet espace prend place entre les deux salles polyvalentes. Un système de cloisons acoustiques mobiles,

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

entièrement escamotables dans un local dédié, offre une flexibilité totale des fonctionnalités possibles dans l'établissement :

- fermeture totale des deux cloisons mobiles en configuration totalement sportive .
- ouverture sur l'une ou l'autre salle en configuration sportive pour l'une et culturelle pour l'autre. Dans cette configuration, la salle existante réhabilitée sert également de salle de spectacles.
- ouverture sur les deux salles pour une utilisation en mode congrès ou salon/exposition. Cette dernière organisation offre la possibilité d'attribuer aux salles différentes fonctions : exposition dans la grande salle, repas dans la salle associative multisports n°2 et même réserver la salle de réunion à l'organisation des manifestations.

Une scène fixe a été aménagée dans la salle existante, équipée d'un cadre de scène, de rideaux et d'un grill (support de décors et d'équipements techniques). Divers locaux de services lui sont associés tels que : loges, annexes, arrière scène articulées autour du bâtiment existant. Un accès spécifique indépendant de la salle de spectacle et du hall a été prévu afin d'éviter les croisements entre public et « gens du spectacle » pour préserver une autonomie à cette zone.

En périphérie de la salle existante des espaces de rangements ont été aménagés (rangement de matériel pour les salles et rangement des équipements sportifs). Ces zones de stockage bénéficient également d'un accès sur l'extérieur par le biais des sas (les issues de secours). Ce système permet la manutention de matériels hors du complexe Jean BOURDETTE sans avoir à traverser les locaux.



Aspect architectural.

L'intégration du bâtiment existant, d'un volume relativement important et haut, nous a conduit à concevoir un ensemble à la fois compact et homogène. Le projet propose un ensemble unique tel qu'il aurait pu être conçu en partant d' « une feuille blanche ». Les volumes sont à la fois simples et lisibles.

Ces volumes s'ouvrent différemment suivant les espaces : une paroi de verre donne sur le parvis, une alternance de pleins et de vides en matériaux différenciés animent la façade vers le terrain de sport, des volumes lisses et simples composent les services annexes et les stockages.

La nouvelle image, accueillante et conviviale, de l'édifice public s'inscrira en rupture avec celle vieillissante et disgracieuse de la salle existante.

■ ■ ■ Généralisation de la pré-plainte en ligne

La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions.

Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

Les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate des services de police ou de gendarmerie ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne. Sont également exclues de ce dispositif les plaintes contre personnes connues ou dénommées, car elles peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur.

La pré-plainte en ligne, une démarche simple et innovante :

- La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet, sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires ;
- elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte ;
- elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Permettant de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte par un système de rendez-vous, la pré-plainte en ligne représente une avancée dans la simplification des démarches administratives, aussi bien pour les usagers que

pour les personnels de police ou de gendarmerie.

Si l'auteur de la pré-plainte ne vient pas au rendez-vous qu'il a choisi ou qui lui est proposé, les données nominatives sont automatiquement effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

Quatre ans d'expérimentation

Expérimenté depuis le 1er novembre 2008, d'abord en Charente-Maritime et dans les Yvelines, ce dispositif a été ensuite étendu en décembre 2011 aux départements de la Haute-Garonne et du Bas-Rhin, ainsi qu'au XVème arrondissement de Paris et au 4ème district des Hauts-de-Seine.

Le suivi de ces expérimentations, les enquêtes de terrain et les sondages de satisfaction ont conduit le ministère de l'Intérieur à généraliser la pré-plainte en ligne à l'ensemble du territoire national. Le déploiement s'effectuera en trois phases : 7 janvier, 4 février et 4 mars 2013.

Bienvenue sur le site de la pré-plainte en ligne

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vous essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.
In case of emergency, please dial 17 or 112.

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

Vous avez pris connaissance des conditions d'utilisation de ce service, voulez-vous continuer ?

Continuer

Les renseignements demandés sont exclusivement destinés au traitement informatisé de la déclaration. Seuls les agents dûment habilités des unités de gendarmerie ou des services de police peuvent avoir accès à ces données dans le seul but d'organiser un rendez-vous avec la victime ou son représentant légal pour la signature de la plainte.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'unité de gendarmerie ou du service de police où vous avez signé votre plainte.

Service-Public, Les France, france.fr, data.gouv.fr

MONTBETON AU QUOTIDIEN

Le défibrillateur



La commune s'est dotée d'un défibrillateur qui sera installé sous l'auvent de la salle des mariages de la Mairie.

Une démonstration, ouverte à la population, sera organisée au cours du second semestre.



État Civil

Naissances

BREVET MORNET

Garance Manon Victoire	06/01/2013
LIEBY Emma	16/01/2013
SEGHROUCHNI Aymen	18/01/2013
PARNALAND Aaron Joseph Jean-Noël Clif	25/01/2013
LAMONTAGNE Maïa	15/02/2013
GAUDRY Noélie	16/02/2013
ROUSSEAU Thomas Jean-Claude Alexandre	19/02/2013

FAVOLE Lucas Léo

COUDERC Alice Laure Hélène	01/03/2013
GRANADA CASTILLO Esteban	02/03/2013
ESTRIPEAU Morgann Raphaël	07/03/2013
STEIS Israël	21/03/2013
DUTRIN Enzo	22/03/2013
LASSERRE Mattéo	19/04/2013
REYNARD Preston Beni	27/04/2013
PANIEN Flore Michèle Monique	11/05/2013
DINTILHAC Amélia Joséphine Rosemonde	16/05/2013

Mariages

MALFAIT Jérémy Gérard Michel	02/03/2013
RENAUDIN Céline Yolande	

Décès

GONNET André Marie Henri	13/11/2012
SERGUES Marie, Antoinette, Laurence épouse PONTIÉ	03/12/2012
WINDAL Maurice, Marie, Joseph	12/12/2012
CHOUVIAT Gérard Pierre	23/12/2012
MONDINO Caterina	26/12/2012
GIRODO André Louis	31/12/2012
DASTARAC Eliane Jacqueline Henriette épouse VIATGÉ	06/01/2013
CUERO Gérard, Pierre, Marie	23/01/2013
RUMEAU Yvonne épouse SUCAU	14/03/2013
BERJAUD Mauricette, Berthe, Louise épouse SANCHEZ	16/03/2013
AURIMOND Marthe Odette Lydie épouse PÉCONTAL	22/03/2013
REBAUBIER Emilien Jean Pierre	28/03/2013
DERMIGNY Jacques	31/03/2013
LADOUGNE Michel Louis	10/04/2013
BOLLA Antoinette épouse CIPOLLA	11/04/2013
ROLLIN Jeanne Georgette épouse SERMET	18/04/2013
REDOUTEY Jean-Marie Joseph	19/04/2013
CHASTANET Pierre	29/04/2013
LAPENNA Antonietta épouse CARBONE	01/05/2013
JUIGNER Robert Marie Joseph	13/05/2013
JAFFARD Pierre Bernard	22/05/2013

Les logements sociaux

Trois logements sociaux ont été réalisés dans l'ancien presbytère de Montbeton.

Ce bâtiment, qui a longtemps accueilli le curé de la paroisse, a été transformé en trois logements de type 3, d'une soixantaine de mètres carrés dont un duplex.

Cette opération a été réalisée par Tarn et Garonne Habitat pour un coût de 215564 euros, également financée par une subvention de l'Etat de 60983 euros et du Conseil Général de 11430 euros.

Le 22 février le Préfet Fabien Sudry, le Maire Michel Weill et le Président de Tarn et Garonne Habitat José Gonzalez ont remis les clés aux trois locataires de ces logements sociaux.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Les récupérateurs de verre

En coopération avec le Grand Montauban des récupérateurs de verre seront installés sur le territoire de la commune.

Les lieux d'implantation restent à définir pour faciliter un usage intensif de ces récupérateurs de verre par les Montbetonnais.

Des récupérateurs d'huile, de métal, de papier et de vêtements seront également mis à la disposition des Montbetonnais.

Numéros Utiles et services proposés par le pôle déchets du GM

→ Collecte gratuite des ENCOMBRANTS

- le dernier mardi du mois (assurée par VEOLIA)
Réservation au numéro indigo 0820 2055 29
(prix d'un appel local)

→ Une question sur votre calendrier de collecte ou sur les récup's verre les plus proches de chez vous RDV sur le lien :
www.collecte-dechets-montauban.com/

→ 2 DECHETTERIES ouvertes du lundi au samedi de 8H30 à 18H30

→ Vente de COMPOSTEURS à la déchetterie Albasud (prise en charge partielle du coût par le Grand Montauban)

Tarifs : 40€ pour un composteur bois de 800 l.
25€ pour un composteur plastique de 400 l.

→ Distribution gratuite de COMPOST dans la limite des stocks disponibles sur la plateforme de compostage d'Albasud (face à la déchetterie)

Renseignement au 05 63 03 08 71

Communication sur le tri et la prévention des Déchets chez les habitants et en animation scolaire

Contact à prendre au pôle Déchets
05 63 22 13 13

■ ■ ■ Concours départemental des villes et villages fleuris



L'année 2012 a été propice pour notre commune puisque Montbeton a été classée première dans sa catégorie (3001 à 15000 habitants) devant Montech et Grisolles.

Ce prix vient justement récompenser le travail accompli tout au long des saisons pour rendre notre village plus agréable. La municipalité ne compte pas s'arrêter là puisque cette année nous poursuivons l'embellissement afin de préparer le concours régional de 2014.

Pour se faire, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- fleurissement du rond point de la mairie.
- aménagement de la place du village. (fleurs, mobilier urbain).

- réaménagement du rond point de la route de Lacourt Saint Pierre.

Gageons que nos efforts soient récompensés afin que Montbeton obtienne sa première fleur.

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Le SPANC

Les obligations de la collectivité

Dans un souci de protéger l'environnement. La loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle loi sur l'eau de 2006 ont imposé la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) chargé d'exercer le contrôle technique et périodique de vos installations.

La redevance

La gestion de l'assainissement autonome relève de la commune. Pour couvrir les frais engendrés par ce nouveau service, la réglementation a prévu le recouvrement d'une redevance spécifique à la charge de l'utilisateur.

Périodiquement

Afin d'éviter les problèmes liés au mauvais fonctionnement des installations qui pourraient générer une pollution souterraine ou superficielle du milieu naturel, ainsi que des conflits de voisinage, votre assainissement ne doit pas

polluer et être entretenu. Pour ce faire, le service de contrôle vérifiera le bon fonctionnement de vos ouvrages existants, comme la loi l'exige. Il est de votre responsabilité de réaliser l'entretien et la vidange de vos installations.

Les obligations de l'utilisateur

Quelles sont vos obligations en matière d'assainissement ?

Le code de la santé publique vous oblige à doter votre habitation d'une installation d'assainissement non collectif si vous habitez dans une zone sans assainissement collectif. Votre système d'assainissement doit respecter l'environnement. Une fois mis en place, vous devez veiller à son bon fonctionnement et à son entretien régulier.

Etes-vous concernés par le SPANC

Le SPANC a vocation à servir tous ceux qui ne seront pas desservis par un réseau d'assainissement collectif.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

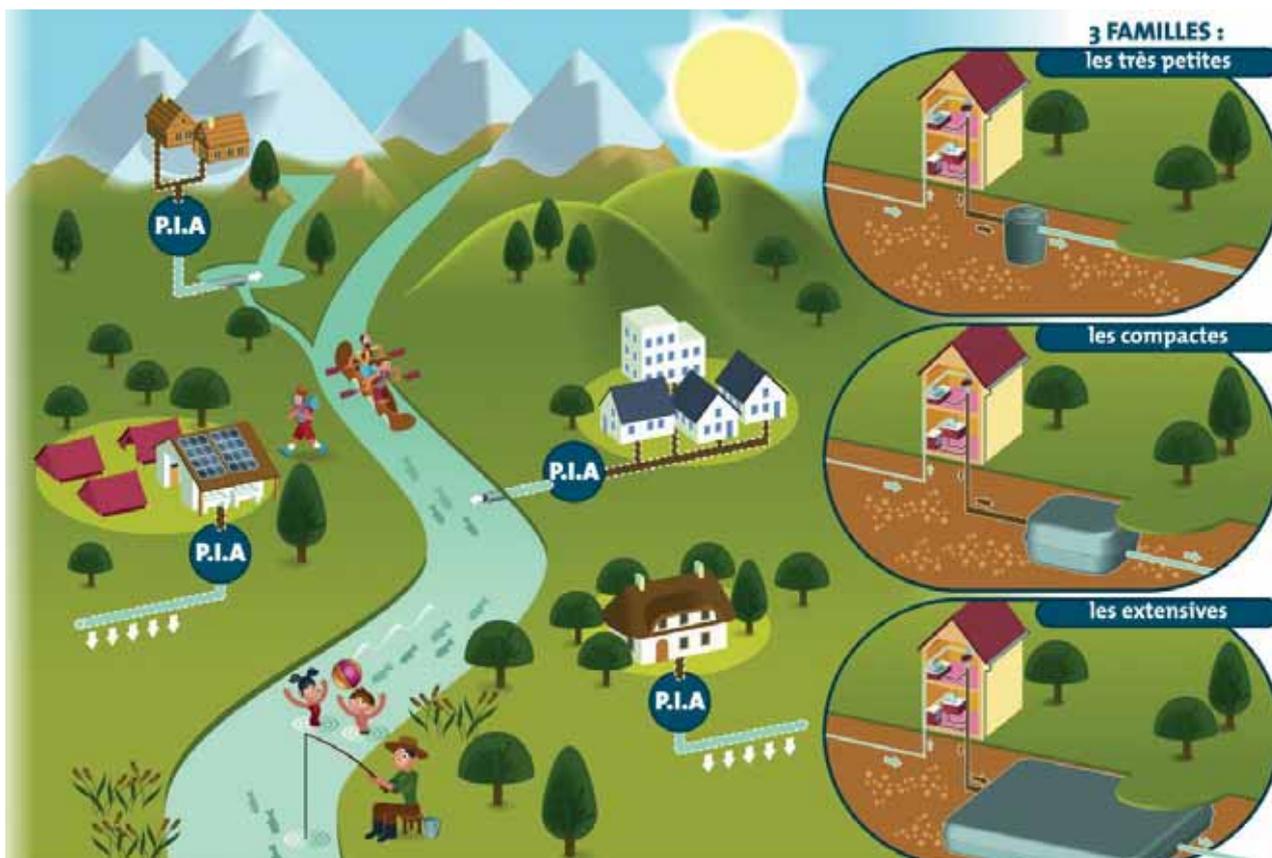
Quelles sont les règles à respecter ?

Pour les installations existantes, le service de contrôle en vérifiera le bon fonctionnement, comme la loi l'exige, et vous devrez pouvoir justifier de son entretien régulier.

C'est un dispositif d'assainissement individuel permettant d'assurer de manière autonome la collecte et le rejet, après traitement des eaux usées.

Qu'est ce qu'un système d'assainissement non collectif ?

Ce système comprend en général des P.I.A. (petites installations d'assainissement)



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la commune de MONTBETON.

Ce service a pour mission :

- Contrôler** la conception, l'implantation et la réalisation des systèmes neufs,
- Vérifier** la conception technique et la conformité des systèmes existants,
- Contrôler** le bon fonctionnement des installations et leur entretien régulier,
- Contrôler** la mise hors service des installations anciennes

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE MONTBETON
50 rue Cyprien Majorel
82290 MONTBETON
05 63 67 40 10

VEOLIA EAU
Parc d'activités Albasud
82000 MONTAUBAN
08 11 90 29 03

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Les bruits de voisinage

De nombreux Montbetonnais se présentent en Mairie pour se plaindre des bruits de voisinage notamment ceux engendrés par des engins pour le jardinage.

Un rappel de la réglementation s'impose.

L'Arrêté préfectoral n° 04-1076, du 21 juin 2004, portant réglementation des bruits de voisinage, stipule dans son article 15 :

« les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h ;
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



■ ■ ■ Le brûlage à l'air libre des déchets verts

La circulaire du 18 novembre 2011, relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, stipule que les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, **le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.**

Ces déchets peuvent être évacués à la déchetterie de Montech et à la déchetterie du Grand Montauban à Albasud.



INSTITUTION

■ ■ ■ L'amélioration continue des pratiques : «Fil rouge» du fonctionnement de la Résidence PAGOMAL

L'amélioration continue des pratiques (la « démarche qualité ») n'est pas une préoccupation nouvelle pour les professionnels du secteur médicosocial.

La réforme de la tarification des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 1999 a formalisée les démarches d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité dans le cadre des conventions établies entre chaque établissement, l'autorité compétente pour l'Assurance Maladie (l'Agence Régionale de Santé) et le Conseil Général du département.

Chaque convention tripartite inscrit pour 5 ans l'engagement de l'établissement dans une démarche continue d'amélioration en matière de qualité, centrée sur la personne âgée et répondant à ses attentes et besoins.

Cette démarche d'amélioration de la qualité est inscrite dans le projet institutionnel de la Résidence PAGOMAL. C'est le fil conducteur (« fil rouge ») du projet de l'établissement qui :

- définit clairement les valeurs communes adoptées et les orientations retenues ;
- vise à améliorer le service rendu aux résidents et à leur famille ;
- précise les projets d'accompagnements (projet de soins, d'hébergement, d'animation) regroupés pour chaque résident dans un projet d'accompagnement personnalisé.

L'équipe pluridisciplinaire composée des salariés de l'établissement a défini et priorisé les différents axes de travail et d'amélioration pour les 2 années à venir.

Certains thèmes ont déjà été revus (par exemple le processus d'accueil d'un résident).

D'autres sont en cours d'amélioration (par exemple le processus de définition d'un projet d'accompagnement personnalisé).

La prise en charge médicamenteuse, le « circuit du médicament », est un sujet très important dont la sécurité est une préoccupation de tous les instants pour l'équipe soignante de la Résidence. Il a donc naturellement été retenu comme processus à améliorer, en particulier la traçabilité



de bout en bout : depuis la prescription par le médecin traitant jusqu'à la distribution par l'infirmière.

Le circuit du médicament est caractérisé par :

- la complexité de ses étapes : prescription, dispensation, administration, surveillance et évaluation du traitement ;
- la multiplicité des acteurs qui interviennent dans les étapes du processus ;
- le nombre d'interfaces dans le parcours de soin du résident : entrée, transfert, hospitalisations, ... ;
- la diversité des organisations concernées.

Au début de la chaîne, il y a l'ordonnance qui fait suite à la rencontre du résident et de son médecin. Ensuite cette ordonnance est transmise à l'établissement qui la transmet à la pharmacie, laquelle prépare et envoie les médicaments. En fin de chaîne, l'infirmière distribue les médicaments aux résidents.

Puis, périodiquement, le médecin coordinateur de l'établissement observe et intervient pour fédérer les intervenants externes (médecin traitant, pharmacien, établissements de santé,...) et internes autour de deux objectifs : assurer la traçabilité des actes et lutter contre la iatrogénie(1).

Malgré les précautions prises et les contrôles effectués, chaque étape de ce circuit peut être source d'erreurs potentielles qui peuvent engendrer des risques pour la santé du résident.

INSTITUTION

En l'état actuel de la technologie plusieurs systèmes existent et permettent la production, les services d'accompagnement et de suivi du malade ainsi que la sécurisation totale du circuit d'un médicament, avec une traçabilité complète de la prescription à l'administration. Ces systèmes sont habituellement réservés aux structures importantes (hôpitaux, cliniques, ...).

Dans le cadre de la convention signée entre la pharmacie de Montbeton et la Résidence PAGOMAL, à l'initiative de la pharmacie de Montbeton, l'établissement et la pharmacie ont décidé d'investir conjointement dans la mise en place d'un système novateur de prise en charge médicamenteuse.

Les principales nouveautés sont présentés ci-après :

A la pharmacie :

Préparation automatisée des doses à administrer à l'aide d'un robot.

Le principe de fonctionnement de l'automate est de produire des sachets nominatifs par résident et par prise (matin, midi, soir, ...).

Le résultat se présente sous forme de sachets-doses journaliers, individualisés et nominatifs reprenant dans son contenu le traitement prescrit pour un moment de prise déterminé.

Pour chaque résident, la pharmacie livre à l'EHPAD une boîte qui contient, sous la forme d'un ruban continu, tous les sachets d'une semaine (« escargot »).

Chaque boîte est identifiée par le nom et la photo du résident.

A la Maison de Retraite :

Traçabilité totale de la distribution du médicament.

Lors de la distribution des médicaments à un résident, l'infirmière scanne à l'aide d'une « douchette » le code barre du sachet.

Elle a automatiquement accès sur le PC portable installé sur le chariot de distribution (et relié au système de la pharmacie) à toutes les informations quantitatives qualitatives et visuelles (photos des pilules, ...) concernant les médicaments.

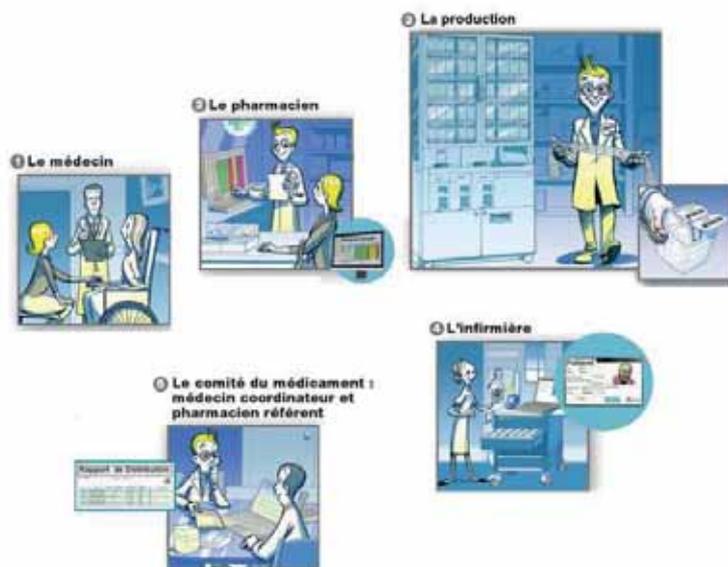
La distribution est ainsi totalement sécurisée.

L'infirmière valide directement (ou non) la prise du médicament tout en le justifiant.

La traçabilité et la sécurité sont ainsi totale depuis la prescription du médicament par le médecin traitant, jusqu'à sa prise par le résident.

Ce processus est mis en place depuis début juin dans l'établissement.

(1) Derrière l'expression « iatrogénie médicamenteuse » sont regroupées différentes notions : d'une part, les événements non évitables que l'on associe au produit en tant que tel et/ou au malade lui-même, et qui constituent globalement les problèmes de vigilance ; d'autre part, les événements évitables qui sont généralement le fruit d'une succession de dysfonctionnements, et que l'on appelle les erreurs médicamenteuses.

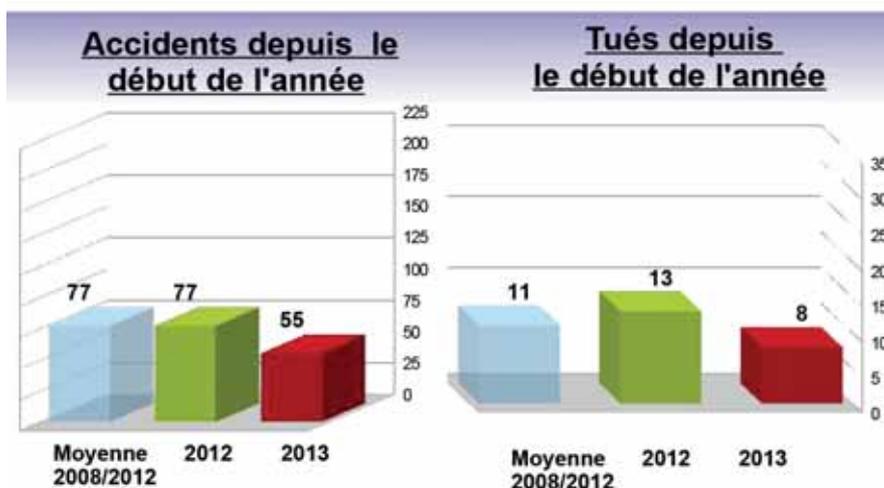


PRÉVENTION SÉCURITÉ

Le bilan départemental annuel à fin Mai 2013.

Les chiffres de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière.

Les bilans					
du mois		depuis début 2013		de l'année 2012	
5	Accident (s)	55	Accident (s)	187	Accident (s)
0	Tué (s)	8	Tué (s)	32	Tué (s)
3	BH	38	BH	175	BH
6	BnH	24	BnH	97	BnH



Les définitions

Accident corporel de la circulation: accident impliquant au moins un véhicule et une victime sur une voie ouverte à la circulation publique

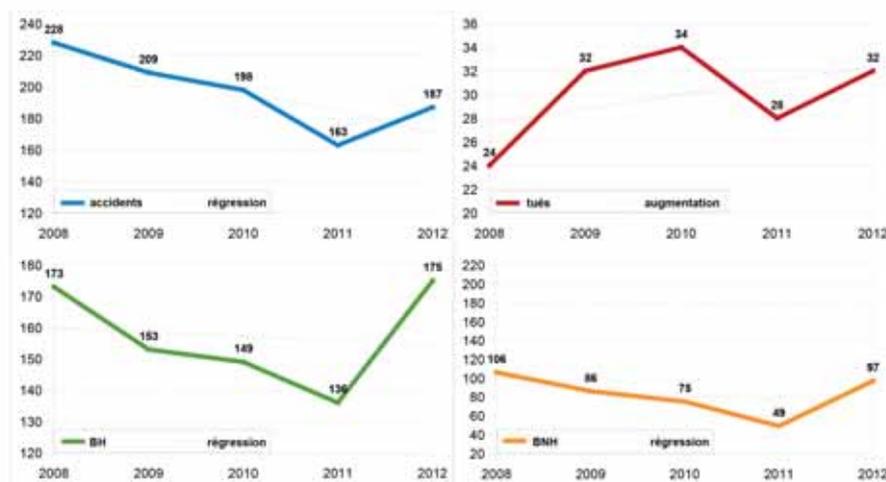
Tué: victime qui décède sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident

Blessé hospitalisé (BH): victime admise comme patient à l'hôpital plus de 24h

Blessé non hospitalisé (BnH): victime ayant fait l'objet de soins médicaux et n'ayant pas été admise à l'hôpital plus de 24h

Bilan accidentologique 2012

Avec **187 accidents** corporels de la circulation, **32 tués**, **175 blessés hospitalisés** et **97 blessés non hospitalisés**, l'année 2012 présente un bilan avec une nette hausse sur l'ensemble de ces indicateurs, alors que sur les 4 dernières années, la tendance était plutôt à la baisse.



PRÉVENTION SÉCURITÉ

■ ■ ■ La prévention des risques domestiques

Les accidents domestiques sont responsables chaque année de près de 20 000 morts en France, un chiffre largement supérieur à celui des accidents de la route. Le constat peut paraître effrayant car la maison tue et blesse plus que la route. Les plus jeunes sont les premières victimes des accidents domestiques après les personnes âgées.

Chaque pièce de la maison recèle des pièges et l'habitation est devenue un vrai champ de mines pour les enfants. Mais les accidents de la vie courante ne sont pas une fatalité. Il existe des mesures à prendre pour sécuriser les maisons, éviter les mauvaises surprises et éventuellement un drame.

Avec l'augmentation de l'âge, les accidents diminuent dans l'habitation et surviennent de plus en plus à l'extérieur de la maison.

Parce que la Prévention est la meilleure arme auprès des tous jeunes enfants de 3 à 6 ans les enseignants de l'école maternelle avec le concours de la MAIF ont proposé un projet intitulé « PREVENIR LES RISQUES ». Les enfants ont participé à différentes activités avec pour objectif de les amener à prendre conscience des risques qui existent dans leur environnement et ceux issus de leur propre comportement. La représentation des pièces

de la maison sous forme de tableau les a aidés à visualiser les zones à risque important. Les illustrations permettaient aux enfants d'identifier les zones dangereuses dans chaque pièce de la maison comme la cuisine, la chambre, la salle à manger, la salle de bain, le garage et même l'environnement extérieur.

Le projet comprenait aussi la visite du Centre de Secours Principal des Pompiers à Montauban pour une classe de petite section. Puis les élèves ont tenu à commenter et présenter le projet à leurs parents lors de l'exposition. Ainsi la pédagogie et la surveillance peuvent limiter les accidents domestiques.



■ ■ ■ Les dangers d'internet

Les jeunes : un public ciblé et mal protégé

Les jeunes forment la population la plus exposée et la plus ciblée par les prédateurs de toutes sortes sur le Net. La toile est un espace de tentation, un espace ludique mais aussi un espace à risques dans lequel ils pénètrent d'un simple clic !

La capacité d'interagir et de communiquer avec les autres est un des grands attraits qu'Internet exerce sur les jeunes. Ils aiment discuter dans les messageries instantanées, jouer en ligne et remplir des formulaires pour participer à des concours et sondages. La vie privée des jeunes peut être envahie de différentes manières.

Quelques dangers

La pornographie

L'accès facile qu'Internet donne à la pornographie figure parmi les principales inquiétudes des parents de jeunes internautes. Des images XXX autrefois très difficiles à obtenir sont maintenant à la portée d'un simple clic de souris. On peut en effet tomber par hasard sur un site pornographique en se servant d'un moteur de recherche ; lors d'une erreur de frappe en tapant l'adresse d'un site ; en cliquant sur un lien dans un mél, une messagerie instantanée ou un chat ; ...

PRÉVENTION SÉCURITÉ



La cyber intimidation

Il existe différentes formes de cyber intimidation. Parfois, il s'agit d'insultes ou de menaces directement envoyées à la victime par mél ou messagerie instantanée. Les jeunes peuvent aussi faire circuler des commentaires haineux visant une personne par le même biais ou en les affichant sur des sites Web. Ils le font souvent sous une fausse identité. Par ailleurs, de plus en plus de jeunes sont victimes d'intimidation par le biais de messages textes envoyés sur leur cellulaire.

Les prédateurs sur Internet

Chats, méls et messageries instantanées sont des environnements où les jeunes risquent de rencontrer des prédateurs sexuels. L'anonymat propre à Internet favorise confidences et révélations intimes, et les prédateurs s'en servent pour établir rapidement une relation de confiance avec des jeunes qui manquent encore de jugement et d'expérience. Les parents peuvent aider leurs enfants à se protéger en s'informant sur les risques liés aux communications en ligne et en s'impliquant davantage dans les activités des enfants et des adolescents sur Internet.

Les spam ou pourriels

On entend par pourriels tous les messages non sollicités, publicitaires ou non, qui envahissent de plus en plus nos boîtes aux lettres électroniques. Ce fléau s'est développé de manière spectaculaire.

La désinformation

La Toile véhicule une quantité d'informations douteuses et sans valeur. Dans la mesure où n'importe qui peut facilement y diffuser ses théories ou opinions personnelles, les internautes doivent absolument acquérir une pensée critique qui les incite à vérifier la crédibilité de l'information trouvée en ligne.

Les contenus violents ou haineux

On retrouve sur Internet un univers de violence qui va de pages Web où règne un humour cruel typiquement adolescent à des sites qui n'hésitent pas à diffuser des images de torture et de sadisme. D'un simple clic de souris, les jeunes peuvent télécharger de la musique aux paroles très violentes (parfois censurées dans les disques vendus en magasin) et des images, vidéoclips et jeux en ligne tout aussi inquiétants. Les jeunes aiment également les sites « sanglants » qui montrent des images réelles d'accidents, de tortures ou de mutilations. Beaucoup d'adolescents considèrent ces sites comme inoffensifs, l'équivalent en ligne des films d'horreur, mais on y trouve une inquiétante combinaison de violence et de sexualité.

On retrouve toutes sortes de propos haineux sur Internet allant du racisme fanatique à la satire cruelle de nombreux sites populaires chez les jeunes. Les groupes haineux, comme ceux qui militent pour la suprématie de la race blanche, font de plus en plus appel à Internet pour recruter des jeunes. Ils utilisent méls et chats privés pour s'attaquer, loin des regards indiscrets, aux adolescents les plus vulnérables.

Les jeux de hasard

La prolifération des jeux de hasard et des sites de paris sur Internet n'a fait qu'augmenter le nombre impressionnant de jeunes qui s'adonnent au jeu. C'est devenu chez les adolescents une addiction plus importante que la cigarette, l'alcool ou les drogues. Les jeunes qui maîtrisent bien les nouvelles technologies se tournent de plus en plus vers les sites Internet de jeux de hasard parce qu'ils sont faciles d'accès, pratiques et anonymes.

... Alors, prudence et vigilance !!!

■ ■ ■ L'arbre de Noël de la mairie et des associations

L'ARBRE DE NOEL, organisé et offert par la Municipalité et les bénévoles des associations, s'est déroulé au Foyer Rural Jean Bourdette le Dimanche 16 Décembre 2012.

Parents, amis et enfants sont venus partager un joli moment festif.

Les numéros de spectacle se sont succédé, mélange de chants, de danses et de sketches assurés par les participants jeunes et adultes, tous artistes le temps d'un après midi. La fête a pris de l'envergure grâce au spectacle d'un magicien dont les tours ont émerveillé les enfants.

Les bénévoles et les participants se sont réunis et ont répété leurs numéros pendant plusieurs semaines pour être prêts le jour J. Un grand merci à Barbara, Anaïs et Nelly qui les ont préparés ainsi que Nathalie au maquillage, Philippe et Thierry le duo de présentateurs complices.

La réussite de la manifestation s'est de nouveau mesurée à l'affluence du public intergénérationnel présent. Petits et grands ne voulaient pas manquer cette fête.

La journée s'est achevée par le goûter et la distribution des friandises offerts par la mairie. Mais la star du jour demeure le Père Noël qui, malgré un emploi du temps surchargé, n'a pas hésité à faire un détour pour rendre visite aux enfants.



■ ■ ■ L'arbre de Noël des écoles

Le vendredi 21 décembre 2012 est un jour particulier pour tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire. En effet c'est le dernier jour d'école avant les vacances mais surtout le repas de fête à la cantine, un enseignement allégé avec activités ludiques et jeux l'après-midi dans les classes et enfin le goûter offert par la Mairie.

Mais le temps fort de la journée reste invariablement l'arrivée du Père Noël, sa hotte sur le dos chargée pour la distribution des



ÉCOLES

cadeaux. Les petits comme les grands étaient sous le charme de ce beau vieillard en mission spéciale à Montbeton et dont on parle tant depuis des semaines. Ils se sont vus offrir des équipements sportifs, des livres, des jeux de société, etc....

La magie de Noël était bien présente à l'école dans les jeunes yeux émerveillés, ébahis, parfois intrigués ou inquiets mais tous rassurés par la tendre présence du Père Noël.



A l'occasion de cette fête de Noël, l'association des parents d'élèves AP2EM, la Mairie, les employés communaux, les enseignants, tous très concernés, se sont largement impliqués dans la réussite de cette journée.

■ ■ ■ Le carnaval de l'école élémentaire

Les 3 et 5 avril 2013, les écoliers ont abandonné livres et cahiers pour fêter le carnaval.

L'après midi a commencé par des danses et des chants collectifs exécutés par chaque classe. Les parents n'ont pas manqué ce moment et se sont joint à la ronde dansante pour une chorégraphie ludique et joyeuse.



Puis une grande agitation s'est emparée des enfants à la lecture des accusations à l'encontre de M. Carnaval. La sentence immuable et inévitable est tombée et, avec résignation, il accepta le jugement.

Les enfants, encadrés par les enseignants et les parents, ont formé un cortège coloré et gai pour escorter M. Carnaval à son bûcher.



Pas de thème imposé pour les déguisements mais expression libre. Les tenues ont rivalisé d'imagination, qu'elles soient classiques ou originales. Héros ou princesses, personnages historiques, animaux de tout poil et même parfois célébrités se sont retrouvés pour former une cohue divertissante. Les professeurs étaient eux-mêmes difficilement reconnaissables sous leurs déguisements.

Le goûter final, offert et confectionné par les parents, a clôturé la journée dans la bonne humeur et la convivialité.

Inutile de dire que tous les acteurs de cet après-midi étaient ravis de la réussite du carnaval 2013.

ÉCOLES

Les rythmes scolaires, parlons-en !

La nouvelle organisation du temps scolaire qui sera mise en place dès la rentrée 2013-2014 est le résultat des différentes recherches et études menées en France et par l'OCDE.

Les chiffres sont clairs et les conclusions à tirer le sont encore plus :

La France est classée 24^{ème} sur les 25 pays classés de l'O.C.D.E.

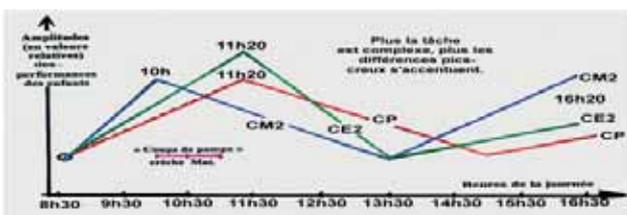
- le nombre de jours d'enseignement le plus faible : 144 jours contre 187 jours en moyenne
- Le nombre annuel d'heures d'enseignement le plus élevé : 864 heures-936 heures, contre 765 heures à 804 heures en moyenne.
- Un temps annuel de vacances le plus important : 16 semaines contre 13 à 14 en moyenne.
- Concentration unique au monde (pays industrialisés) des apprentissages hebdomadaires sur 4 jours.

Or cette extrême concentration du temps d'enseignement est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

Ce constat est unanimement partagé, des scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant aux enseignants, en passant par les parents d'élèves.

Ce que disent les chrono-biologistes

Travaux de François TESTU (chrono psychologue)
Jean-Pierre GESLIN (professeur agrégé à l'IUFM de



l'académie de Créteil) précise les plages de disponibilité de l'enfant :

« Les périodes de 9h à 11h et de 15h à 17h sont, en classe, les plus bénéfiques aux acquisitions... et mieux encore de 15h30 à 18h.

De 11h30 à 15h, il y a diminution de la vigilance et même propension à la somnolence. Les enfants sont peu disponibles pour un travail intellectuel.

Reporter le sport en fin d'après-midi quand on travaille la performance. Se garder du « tout sport l'après-midi ». Des activités intellectuelles sont parfaitement possibles en seconde partie d'après-midi (particulièrement pour les grandes classes).

Les nouveaux rythmes donneront lieu à une meilleure articulation du temps scolaire et périscolaire.

Une semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin* 24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement. <small>*dérégulation possible pour le samedi</small>	Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne 	Une année de 180 jours de classe contre 144 jours actuellement Finlande 190 jours/an Royaume-Uni 190 jours/an Allemagne 208 jours/an
Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30 Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum 	Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves 	Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs

En résumé

Les principes généraux d'organisation du temps scolaire seront les suivants :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin.
- + 1 heure par semaine d'activités pédagogiques complémentaires (APC).
- Une journée de classe de maximum 5h30 et une demi-journée de maximum 3h30,
- Une pause méridienne de 1h30 minimum.
- L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Cette heure hebdomadaire (36h/an) est placée sous la responsabilité des enseignants. L'organisation de l'APC est proposée par le conseil de maîtres et arrêtée par l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale).

ÉCOLES

- **L'APS (Activités Périscolaires)**
Ces activités sont organisées par le maire de la commune et sous sa responsabilité.

Projet d'organisation départemental					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Accueil avant 9h				
Matin	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
Pause Méridienne	12h - 14h	12h - 14h	Selon transports scolaires	12h - 14h	12h - 14h
Après-midi	14h - 16h30	14h - 16h 16h00 - 16h30		14h - 16h 16h00 - 16h30	14h - 16h30

Temps scolaires - 24h } Compétence Education Nationale
 A.P.C. - 1h }
 Activités périscolaires possibles }
 Activités hors temps scolaire } Compétence commune

Dans notre commune

Discutée en conseil d'école élémentaire et maternelle, présentée en conseil municipal, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place dans notre commune à compter de la rentrée de septembre 2013.

Les horaires seront conformes aux préco-nisations départementales.

Horaires scolaires :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h /14h-16h30

Mercredi : 9h-12h

Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants le matin à compter de 8h50 et en début d'après-midi à compter de 13h50.

L'heure d'APC sera déterminée par les enseignants.

Horaires périscolaires :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 7h30-8h45 // 13h35-13h50 // 16h30-18h30

Pause méridienne : 12h-13h50

Mercredi : 7h30-8h45 // 12h-12h20

Il va de soi que cette nouvelle organisation entraîne pour la Mairie des changements dans l'organisation des emplois du temps du personnel mais le maximum sera fait pour que les enfants bénéficient d'activités périscolaires de qualité et dans de bonnes conditions.

Autre projet

Réflexions en cours sur la mise en place d'une étude surveillée le soir par des enseignants, sur inscription et avec une participation des familles : les modalités restent à définir

Ouverture nouvelle classe

Suite à l'augmentation des effectifs, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a informés de l'ouverture d'une 12^{ème} classe à l'école élémentaire.

L'association Lire et Faire lire

Dans le cadre du projet d'école axé sur la lecture, l'association «Lire et faire lire» intervient au sein de l'établissement.

De mars à mai, c'est le cycle 3 qui bénéficie des interventions de Maria, Cécile et Noël qui, à tour de rôle, lisent et font vivre des histoires, contes, poésies, lectures de leur choix pour le plus grand plaisir de 6 élèves volontaires.

Durant 20 minutes, ils se laissent transporter et leur imagination peut vagabonder à son aise.

De mai à juin, les élèves du cycle 2 pourront à leur tour se laisser bercer et emporter dans de merveilleuses histoires.

Merci aux bénévoles qui interviennent le vendredi matin ainsi que le mardi pendant la pause méridienne.

■ ■ ■ A l'école de la SENSIBILISATION !

L'équipe éducative de l'école a mené de nombreuses actions au cours de l'année scolaire afin de sensibiliser les jeunes enfants sur des thèmes de solidarité et de tolérance :

« Solidarité » avec l'intervention de l'Amicale des donneurs de sang de Montauban pour un exposé présentant plusieurs objectifs qui entrent dans le programme de sciences du cycle 3 (composition et circulation du sang, rôle des globules rouges) et enfin visionnage d'un DVD expliquant le déroulement d'une collecte de sang.

« Tolérance » avec la venue du représentant de l'association des malvoyants « Voir Ensemble »

M. PRADELLES. Cette intervention avait pour thème la cécité avec l'évocation de la vie de Louis Braille, des mises en situation de la vie des malvoyants en essayant des lunettes spéciales et une démonstration d'utilisation d'une canne blanche. Les enfants ont pu faire la connaissance de Exèle, chienne de 3 ans, guidant M. Pradelles dans sa vie quotidienne.

Ces interventions sont autant appréciées par les élèves que par leurs professeurs. Les nombreuses questions posées aux intervenants témoignent de leur intérêt sur les thèmes de société.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Le téléthon

A l'image de nombreux villages et villes à travers la France, Montbeton s'est mobilisé et a répondu présent à ce moment fort de solidarité populaire.

Les Montbetonnais ont apporté leur soutien à l'édition du TELETHON 2012 en organisant plusieurs manifestations : la soirée belote du Vendredi 7 décembre 2012, suivie le samedi 8 décembre 2012 du Tournoi de Rugby de l'Avenir Montbetonnais Rugby où enfants, parents et éducateurs se sont relayés pour la passe la plus longue et enfin le grand Loto des Associations a clôturé les animations.

Le défi de la solidarité a été remporté parce que chaque don compte pour faire avancer la recherche et reculer les maladies génétiques rares.

L'énergie des organisateurs et la participation du public ont permis de récolter la somme de 2 900 euros au travers des animations. La solidarité est la grande gagnante du TELETHON.



Une exposition cousue de fil blanc !!



Les bénévoles de l'association OUVRAGE ET LOISIRS ont transformé la salle Tire Crabe en une véritable caverne d'Ali Baba remplie de tout ce que les petites mains peuvent coudre, tricoter et créer... Ces expertes en travaux d'aiguille et manuels ont exposé et proposé au public des dizaines d'ouvrages qui peuvent être aussi bien utiles dans la vie de tous les jours que d'originales idées de décoration, voire de cadeaux à offrir.

Les créations et objets exposés ont été entièrement élaborés et confectionnés par les membres de l'association. Le résultat de leur passion et de nombreuses heures de travail pour le plaisir des yeux.

Alors raconte... !



« Ecouter c'est voyager ! »

La commune de Montbeton, fidèle au 18^{ème} festival annuel « ALORS RACONTE », a proposé une soirée conteur à la salle Tire Crabe.

Catherine CAILLAUD, une conteuse ardéchoise, a enchanté la soirée par son style vif, pertinent, une manière subtile de raconter, un mélange d'humour et de poésie.

FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS



L'histoire d' « ISEULT, une copine comme les autres » retrace un après-midi entre copines. Il y a Marion qui pose des questions sur le temps, l'amour et la passion, Isabelle, la belle bibliothécaire et les très sympathiques Natacha et Patricia. Et puis, il y a celui qui rencontre Iseult, Tristan, le philtre d'amour et les rendez-vous secrets, les monstres géants et les dragons du Moyen Age, les princes et princesses, les chevaliers et les rois. Chacune met son grain de sel parce qu'en amour, rien n'est ordinaire.....

On pourrait résumer l'histoire d'Iseult et Tristan comme un amour au delà du temps, universel et intemporel.

Le succès de ce genre de soirée se mesure au public toujours plus nombreux qui vient assister à ces merveilleux moments. C'est ainsi qu'environ 160 personnes, les oreilles attentives, les yeux captivés se sont enivrés des paroles de la conteuse et retrouvés après la représentation pour partager le pot de l'amitié.

Merci à l'ensemble des organisateurs pour cette belle soirée : la municipalité de Montbeton en collaboration avec l'association des Amis de la Médiathèque Départementale, le Conseil Général, l'association des Maires de France, mais aussi les bénévoles de la Médiathèque de Montbeton.

■ ■ ■ La randonnée cyclotouriste Bordeaux/Sète du 8 au 11 mai 2013

Le défi lancé par les organisateurs de l'ASPTT Bordeaux est simple : aller à vélo de la porte de l'Atlantique BORDEAUX à la Méditerranée SETE, via TOULOUSE en suivant le fil du canal latéral à la Garonne et le canal du Midi. Malgré tout, les participants peuvent s'éloigner quand se nichent de ci de là d'autres beautés comme paysages, monuments ou même les plaisirs du palais quand ils se présentent. Cette randonnée s'adresse à tous les adeptes de la bicyclette et n'a aucun but compétitif.



Cette longue traversée allant du bleu au blanc se fait en plusieurs étapes et l'une d'entre elles s'est déroulée à Montbeton. Les cyclistes ont fait une halte au village le 9 Mai, étape obligatoire de contrôle, pour se ravitailler et homologuer leur carte de route donnant droit à la médaille souvenir.

FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Repas de la chasse, le 30 mars 2013



Comme chaque année à pareille époque, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) organise le repas annuel de clôture de la saison de chasse. La soirée a tenu ses promesses et les convives sont venus nombreux s'attabler pour déguster le délicieux repas préparé par les bénévoles. Les membres de l'association avaient remis des bottes et gibecières pour coiffer les toques de cuisiniers et concocter les civets de sanglier et de chevreuil.

Chasseur ou pas, seul, en famille ou entre amis, chacun a profité de la soirée gustative dans une ambiance conviviale. Une belle réussite associant fête et tradition.

■ ■ ■ Le vide jardin de l'ACSM

« Le rendez-vous des amoureux du jardin »

Le Dimanche 14 avril, une journée aux couleurs du printemps a accompagné la nouvelle édition du vide-jardin organisée par l'Association ACSM (Association Culturelle et Sportive Montbetonnaise) sur la Place Alibert.

Un vide-jardin original qui ne manque jamais d'attirer, pour le retour des beaux jours, tous les amateurs de nature et autres passionnés du jardinage et des loisirs extérieurs.

Cette manifestation, spécialisée dans le domaine du jardinage, était l'occasion idéale de trouver du matériel de jardinage, des fleurs, des plants, graines et autres accessoires liés au monde du jardin. Jardiniers professionnels, amateurs et visiteurs se sont retrouvés pour échanger astuces et conseils.

Les bénévoles de l'association ACSM se félicitent de la présence du soleil, complice de la manifestation, ce qui a permis au public, venu nombreux, de flâner et apprécier cette journée.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Calendrier des Manifestations 2013

Date	Manifestation	Association	Lieu
14-15 juin	FETE DU TENNIS	TENNIS	
16 juin	THEATRE ENFANTS	APODIS	TIRE-CRABE
22 juin	FEU DE ST JEAN	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
29 juin	KERMESSE	AP2EM	ECOLE
30 juin	SPECTACLE	DANSE TA SCENE	TIRE-CRABE
13 juillet	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	MAIRIE
9-10-11 août	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE ALIBERT
6 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
22 septembre	FOULEES DES VENDANGES	ACSM	PLACE ALIBERT
6 octobre	VIDE GRENIERS		PLACE ALIBERT
7 décembre	LOTO TELETHON		
15 décembre	ARBRE DE NOEL		
17 décembre	CONCERT	VIVRE A MONTBETON	EGLISE

De Octobre à Mai :
Soirée belote un vendredi sur deux à 21h00,
Salle Tire-Crabe, organisée par le Comité des Fêtes.

De septembre à Juin :
Loto du Club des Aînés
un mardi sur deux à 14h00, Salle Tirecrabe.

Site Internet : www.ville-montbeton.fr



LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Association Vivre à Montbeton La chorale Atout Chœur

La chorale « A Tout Chœur » de Montbeton, a été créée en 1996 par l'Association « Vivre à Montbeton ».

Dirigée par Laurent Boyé, puis Isabelle Faure jusqu'en 2006, la chorale, alors à son apogée, compte près de 40 choristes.

De 2006 à 2007, la chorale « A tout Chœur » a rejoint les rangs de la Schola du Moustier pour une saison.

En 2007, c'est le retour à Montbeton avec un nouveau bureau, un nouveau répertoire, pour un nouveau départ sous la direction d'une jeune et brillante chef de chœur Julie Perrin.

En 2008, appelée à poursuivre de brillantes études musicales à Lyon Julie Perrin confie la direction de la chorale à Marie Fourcade.

Les répétitions de la chorale se déroulent tous les mardi soir de 20 h à 22 heures, à la salle de Tire-Crabe

La chorale compte actuellement 26 choristes, 4 pupitres : Soprani, alti, basses et ténors. Elle chante un répertoire varié : classique, religieux, populaire. Elle donne 4 ou 5 concerts dans

l'année : au profit du Téléthon, de « Mille chœurs pour un regard », un concert annuel au mois de juin en l'église de Montbeton et répond aussi à l'invitation d'autres chorales.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contacts :

Mme Eliane Carcy
05 63 67 40 60 / 06 07 87 95 71
Mme Micheline Alibert
05 63 67 40 71



■ ■ ■ Le club de sambo



Une information très importante a réjoui les membres du club de Sambo : Le SAMBO obtient le statut de discipline de Haut Niveau auprès du Ministère des Sports. Un nouveau statut qui marque l'avancée du sambo

sur le plan National et reconnaît la discipline à sa juste valeur. Celui-ci permet aux athlètes classés et présents sur la liste ministérielle d'être soutenus par le Ministère, mais également par les régions et les départements. Ceci aidera les clubs du département, en particulier le club de la VOM (Vaillante Olympique Montalbanaise) qui est déjà classé

haut niveau (label national 3 étoiles) par la Fédération française de Lutte et par le Comité Français de sambo et qui a été retenu comme centre de formation national des cadres nationaux.

Par ailleurs le championnat d'Europe de sambo a eu lieu à Milan du 17 au 21 mai. La Vaillante Olympique avait une athlète sélectionnée en équipe de France, Tiphaine LE GALL en moins de 72 kg. Elle obtient une très belle médaille de bronze après une défaite en phase de tableau des éliminatoires face à l'Ukrainienne Tetyana SAVENKO, future championne d'Europe 2013.

Le club est fier et heureux d'annoncer aussi que Tiphaine est présélectionnée pour les Universiades (Jeux Mondiaux Universitaires, événement le plus important juste après les jeux Olympiques), qui auront lieu à Kazan au mois de juin 2013.

LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ La vie de l'Avenir Montbetonnais Tennis



Cette saison notre club enregistre 138 licenciés, 67 jeunes et 71 adultes.

Avec une équipe éducative compétente, 32 heures de cours par semaine sont dispensées et 19 équipes jeunes et adultes sont engagées en compétition.

Les résultats, en terme de compétition, sont très encourageants.

Chez les jeunes, l'équipe filles des 11/12 ans ainsi que l'équipe garçons des 13/14 ans ont décroché le titre de champions départementaux. Ces enfants défendent maintenant les couleurs de notre club au niveau régional.

Chez les adultes, l'équipe 1 des féminins est devenue championne départementale en disposant en finale de la prestigieuse équipe de Léojac. Les filles évoluent donc également en régional. Nous leur souhaitons d'aller le plus loin possible.

Ces résultats montrent que le club joue maintenant dans la « cour des grands » et, grâce à ses compétiteurs, l'Avenir Montbetonnais Tennis est connu et reconnu tant au niveau départemental que régional.

Mais outre l'aspect compétition, nous nous attachons à faire vivre le club en organisant des manifestations et sorties pour les enfants. En janvier, le déplacement au tournoi des petits as à Tarbes n'a pu s'effectuer à cause de la neige.

La traditionnelle coque des rois s'est, quant à elle, déroulée dans une ambiance conviviale. L'occasion pour les enfants, les parents, les éducateurs et les membres du bureau d'échanger. Une remise de médailles aux jeunes pousses, suite aux tests de balles a été effectuée ce jour là.

Dans un souci permanent d'ouverture, et fort du succès de l'année dernière, nous renouvelons cette année l'échange avec le Club de Soustons. Nous nous rendrons donc, avec nos jeunes dans les Landes les 8 et 9 juin, et recevrons nos amis les 22 et 23 de ce même mois.

Nous terminerons la saison par la traditionnelle fête du Tennis les 14 et 15 juin.

Tennis compétition pour les uns, Tennis loisirs pour les autres, notre club continuera à promouvoir ce sport afin de lui permettre de satisfaire tous les adeptes de la petite balle jaune.

■ ■ ■ L'association des Assistantes Maternelles

L'Association des Assistantes Maternelles «AssMatMontbeton» a vu le jour en septembre 2012.

Elle a pour but de permettre aux enfants, avant leur rentrée en maternelle, de se retrouver chaque semaine autour d'activités d'éveil. Ils peuvent alors découvrir la peinture, créer, chanter, jouer, imaginer, encadrés par des professionnelles de la Petite Enfance.

Les Assistantes maternelles ne sont pas oubliées dans cette démarche et elles peuvent ainsi sortir de l'isolement avec un échange sur la profession, un partage sur les connaissances de chacune.

L'Association propose donc ces moments de convivialité pour Petits et Grands dans la salle de jeux de l'ancienne mairie mise à sa disposition par la municipalité qu'elle tient à remercier.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Francine Cordier, présidente de l'Association au 06.22.51.61.24



LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ La troupe de théâtre de l'Apodis

La troupe de théâtre de l'Apodis est une association du type "loi 1901". Elle s'est donné pour objectif de faire prendre du plaisir à ses membres en s'exprimant sur scène et de promouvoir le théâtre amateur à travers le département avec parfois des incursions chez nos voisins de la Haute-Garonne, du Tarn ou de l'Aude.

La qualité et le plaisir de partager guident toujours les membres de la troupe dans le choix de ses spectacles.

Créée depuis une douzaine d'années par Nathalie et Jean-Guy Lacroux, la troupe est maintenant reconnue dans la région comme une très bonne compagnie de théâtre amateur dans le genre "comédie".

Les Montbetonnaises et les Montbetonnais qui ont poussé les portes de Tire-Crabe ont pu apprécier ces dernières années « La caille à l'oseille », pièce écrite par un comédien de la troupe Bruno Roussillon, « Intrusion Opportune » comédie écrite collégalement, « Les acteurs sont fatigués » comédie d'Eric Assous, « Tailleur pour dames » de Georges Feydeau, « Les 2 vierges » comédie de Bricaire et Lasaygues et la dernière création que nous avons eu le plaisir de jouer les 19, 20, et 21 avril 2013, une pièce de Jean Barbier mise en scène par Didier Garric « Ma femme est parfaite ».

Démarrer nos nouvelles créations à Montbeton nous permet de donner la primeur de notre travail aux habitants de la commune et de remercier la municipalité pour le prêt gratuit de la salle pour nos répétitions et nos représentations.

Le pot de l'amitié offert après le spectacle est notre manière de vous dire merci. L'activité de la troupe s'est enrichie ces dernières années de cours pour jeunes et adolescents dispensés par notre président Jean-Guy Lacroux.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au 05 63 67 50 00.

Il est aussi possible de nous découvrir sur notre site «troupetheatreapodis».



COMMERCES ET ARTISANS

■ ■ ■ Le départ de Christine et Bernard «Une page se tourne au Huit à Huit !»



Après plusieurs années passées en notre compagnie, Christine et Bernard ont pris leurs «congrés» en Février pour des vacances bien méritées !!!

Pendant près de 30 ans le couple a endossé le costume d'épicier. Ils avaient transformé leur commerce de proximité en un lieu de vie pour le village, pas seulement un magasin mais un lieu de rencontre. Ils exerçaient leur métier au contact de la clientèle avec des journées longues, inhérentes à leur activité mais toujours assurées avec dynamisme et énergie. Leur gentillesse et leur chaleur humaine resteront pour leur fidèle clientèle un bonheur inoubliable.

Mais il était impossible de ne pas marquer leur départ. Ainsi au cours d'une fête organisée dans le plus grand secret à la salle des fêtes de Lacourt St Pierre leurs anciens clients, famille, amis et élus se sont réunis pour un au revoir émouvant et chaleureux. Ils sont venus nombreux pour exprimer à Bernard et Christine leur gratitude et leur reconnaissance pour toutes ces années de bons et loyaux services. C'est un peu comme une histoire d'amitié qui voulait se prolonger.

Christine et Bernard, très émus, ont profité du moment pour remercier à leur tour tous les participants pour la confiance et les excellentes relations tissées au cours de ces années. Le soutien de chacun, dans les bons comme dans les mauvais moments, a contribué à leur réussite. Les Municipalités successives ont également soutenu et aidé le couple dans leur projet depuis leur début.

Ils avaient le cœur serré de devoir nous quitter mais malgré tout heureux et déterminés pour aborder leur nouveau métier de retraités.

Dire adieu à une vie de commerçants, c'est dire bonjour à une nouvelle vie où ils pourront profiter à temps complet de leurs passions, de leurs loisirs mais surtout de leurs petits-enfants. Souhaitons, à tous deux, une excellente retraite.



COMMERCES ET ARTISANS

■ ■ ■ La nouvelle superette au centre commercial

Depuis le 6 mars 2013 une nouvelle enseigne orne la devanture de la superette au centre commercial. Un CARREFOUR EXPRESS succède au HUIT à HUIT, anciennement géré par Christine et Bernard.

Le nouveau concept du magasin innove avec une version qui mêle modernité et esprit convivial pour être au plus proche de ses clients, l'essentiel étant de sauvegarder le commerce de proximité dans le village.

C'est en famille que Mr Régis ROUXEL, son épouse Bénédicte et Alan leur fils relèvent le défit de cette nouvelle aventure professionnelle. Brigitte, déjà employée par les prédécesseurs, complète l'équipe.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants, déjà plébiscité par de nombreux habitants depuis leur ouverture.



■ ■ ■ Chez le coiffeur

On pourrait définir la nouvelle enseigne du salon de coiffure au centre commercial comme « le changement dans la continuité » ou bien « la continuité dans le changement » :

Le changement car Thierry MORMINA succède à Jacky Favole qui durant près de 30 ans exerça dans son salon. Ils ont également collaboré durant 5 ans en formant un duo professionnel et amical. La continuité car Thierry exerce avec passion son métier de coiffeur à l'image de son prédécesseur.

Thierry, d'origine parisienne, a débuté sa carrière dans l'aviation et après une courte expérience dans le domaine du relooking, s'est reconverti dans le métier de la coiffure. Il débuta ainsi sa carrière comme apprenti coiffeur à 31 ans.

C'est désormais à son tour de former son apprenti Sarah à l'art de la coiffure et à toutes les facettes de ce métier.

Il accueille dans son nouveau salon, relooké et personnalisé à son goût, toutes celles et ceux qui souhaitent bénéficier des meilleurs conseils et coiffures tendances.



■ ■ ■ La boulangerie Place Alibert

L'enseigne de la BOULANGERIE de la Place Alibert est de nouveau active depuis quelques mois. Mr et Mme BARBE Michel et Martine ont en effet repris les rênes de ce magasin.

Après une expérience professionnelle dans le Lot et Garonne la nostalgie, le mal du pays Tarn et Garonnais et le souhait de se rapprocher de la famille les ont incités à vivre une nouvelle aventure commerciale à Montbeton.

Animés de leur savoir faire, Martine en pâtisserie et Michel artisan boulanger, ont à cœur de faire partager leur savoir faire artisanal et traditionnel. Pour le délice des yeux et du palais ils confectionnent plusieurs variétés de pains, de spécialités pâtisseries et proposent aussi des poses gourmandes au petit déjeuner ou au goûter avec des boissons chaudes et viennoiseries. Ils souhaitent que leur passion et leur compétence soient à la hauteur des attentes des clients.

Horaires : 6 H 30 à 13 h et 15 h 30 à 19 h 30.

Fermé le Mardi et le Dimanche après midi.



■ ■ ■ Présentation du BIJ de Montauban et de Tarn-et-Garonne : le réseau et les missions

Le réseau

L'information Jeunesse est un réseau national avec :

- 1 CIDJ à Paris (Centre Information Documentation Jeunesse) et 3 CIJ en Ile de France
- 27 CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse)

En région Midi-Pyrénées

- 1 CRIJ à Toulouse
- 6 BIJ (Cahors, Tarbes, Lourdes, Auch, Foix, Albi et Montauban)
- 62 PIJ (Point Information Jeunesse)

Dans le Tarn et Garonne

- 1 BIJ (Montauban)
- 9 PIJ (Beaumont de Lomagne, Castelsarrasin, Caussade, Moissac, Labastide St Pierre, Nègrepelisse, Saint Antonin, Valence d'Agen et Verdun sur Garonne)

La documentation et les services

- Un fonds documentaire national, régional, départemental et local segmenté en 6 espaces :
 - Vie quotidienne
 - Loisirs/Vacances
 - Formation
 - Emploi
 - Europe/International
 - Multimédia (6 postes informatiques à disposition du public)
- Mise à disposition et diffusion de dossiers spécifiques et de guides type jobs d'été, santé, logement, guide étudiant...

Les services

Mise à disposition de services :

- le service CV : conception et actualisation.
- le service logement : accompagnement à la recherche de logement et offres de particuliers.
- le service aide aux projets de jeunes : accompagnement pédagogique, technique et financier sur l'élaboration d'un projet de jeunes, information sur les dispositifs.
- la carte SLAM (10€): carte culture pour les moins de 26 ans, étudiant travaillant ou habitant la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Cette carte donne droit à des avantages et des réductions. Un « chéquier slam » d'une valeur de 10 € (2 chèques de 5 €) est également offert.
- le Service Volontaire Européen (SVE) : accompagnement des jeunes sur leur projet de mobilité européenne et information sur les dispositifs.
- le service bureautique : impressions, photocopies, scans, reliure, envois de fax.

- le Point Information Droits et Démarches (PIDD) : service d'accompagnement personnalisé anonyme et gratuit à la recherche d'informations concernant l'accès aux droits et aux données administratives)
- le service relais CAF : informations sur les prestations de la CAF, accompagnement à l'élaboration du dossier de demande d'aides au logement et envoi gratuit vers la CAF.
- l'accès Internet gratuit (soumis à l'adhésion) : consultation et familiarisation à Internet, traitement de texte, recherche documentaire...
- le C.A.L.I.F (certificat d'aptitude à la recherche d'informations fiables sur Internet) : obtention d'un certificat attestant des capacités à rechercher sur Internet de manière critique, positive et fiable.

Généralité

Le Bureau Information Jeunesse est un lieu d'accueil et de ressources documentaires relatives à tous les sujets qui concernent les jeunes, en particulier, mais aussi les adultes. Le BIJ a pour mission de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations et des services.

Jours et horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h
Site Internet : www.bij82.fr
Tél : 05-63-66-32-12



Le PACT : des aides exceptionnelles pour la rénovation des logements

La commune de Montbeton participe à une opération d'amélioration de l'habitat menée par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

Que vous soyez propriétaire occupant à ressources modestes ou que vous souhaitiez rénover des logements en vue de leur location, vous avez peut-être droit à une aide qui peut aller jusqu'à 50 voire 70% du montant total des travaux hors taxes...

C'est le moment de concrétiser vos projets, qu'il s'agisse de rénovation thermique et performance énergétique ou encore d'adapter une salle de bains en remplacement de la baignoire par une douche à siphon de sol, mais aussi d'apporter du confort ou de traiter des dégradations...

L'équipe du PACT de Tarn et Garonne, mandatée par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération, se tient à votre disposition pour vous aider à constituer un dossier et vous informer en détail sur les possibilités d'aide :

PACT, 12 allées Consul Dupuy 82000 Montauban
Tél : 05 63 91 65 60 pactarim.82@orange.fr

Permanences tous les jeudis de 10h00 à 12h00 au pôle solidarité du Grand Montauban
Communauté d'Agglomération.

Quartier des Chaumes (bâtiment du nouveau Leader Price)
285 avenue Léonid Chrol - 82000 MONTAUBAN

Permanences au PACT les lundis, mardis et jeudis matin. RDV possibles à domicile.

N'hésitez plus ! Cette opération a une durée limitée.



Le nettoyage des ruisseaux

Les travaux d'entretien de cours d'eau ont été réalisés courant février 2013 sur la commune de Montbeton.

Le Lafitte (7000 m de berges) et la Garenne (1500 m de berges) ont été entretenus par une entreprise spécialisée.

Il s'agissait d'enlever tous les embâcles présents au fond du lit des cours d'eau, de débroussailler des berges et d'abattre tous les arbres en mauvais état sanitaire, dépérissant ou présentant un risque de déchaussement en cas de crue.

Les résidus de coupe ont été broyés et le bois laissé aux propriétaires qui souhaitaient le garder.

Cette opération doit permettre d'améliorer les conditions d'écoulement des eaux tout en maintenant une végétation de berge en bon état (rôle de tenue de berges, d'autoépuration des eaux...)

Il est à rappeler que tout propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire jusqu'à la moitié du lit et se doit de l'entretenir (code de l'environnement). La technicienne de rivières du Grand Montauban est à votre entière disposition pour tout renseignement et conseil technique pour la bonne gestion de votre espace rivière.

Pour écrire : Madame la Technicienne de Rivières
Grand Montauban Communauté d'Agglomération - BP 764 - 82013 Montauban Cedex
Tel: 05 63 22 19 09 - Mèl: csonet@ville-montauban.fr

Les sentiers pédestres à Montbeton

Le sentier de la Sablière

Ce sentier constitue une boucle d'une longueur de 1815 m. Pour le parcourir il faut compter environ 30 mn.

Le départ s'effectue depuis le parking de la zone commerciale de Tire-Crabe (panneau d'accueil à l'entrée de la zone).

La possibilité d'accéder au canal

A la fin des travaux d'aménagement de la route de Verlhaguet, il sera possible de rejoindre le canal à pied. Depuis le village il faudra suivre la route de Verlhaguet (voie piétonne) puis tourner à droite chemin de la Croix de l'Agneau. Un peu plus loin il faudra tourner à gauche pour emprunter le chemin de Chaume (non carrossable) puis atteindre le chemin des Piliers pour accéder au Canal.

Le balisage complet de ces sentiers sera terminé en juillet 2013.

Sur le territoire du GMCA (Grand Montauban Communauté d'Agglomération)

100 km d'itinéraires de promenades ont été créés avec 17 sentiers sur les Communes de Lamothe Capdeville, Montauban, Corbarieu, Albefeuille-Lagarde, St-Nauphary et Montbeton.

Des dépliants présentent les parcours. Ils sont disponibles à l'Office de Tourisme de Montauban ou dans les mairies des communes du Grand Montauban.



4 parcours pédagogiques

Certains sentiers pédestres sont enrichis de parcours pédagogiques destinés à mettre en valeur



le patrimoine naturel, historique, architectural, des communes de l'agglomération.

Ils proposent des mobiliers qui informent tous les publics sur un mode ludique.

- 1- **Montauban** (sentier PR1) : faune, flore et petit patrimoine.
- 2- **Albefeuille-Lagarde** : Biodiversité, agriculture, patrimoine culturel. Pour ce parcours un carnet de promenade (gratuit) accompagne les promeneurs. Il est disponible à l'Office de Tourisme de Montauban, la Mairie d'Albefeuille-Lagarde et l'épicerie du village.
- 3- **Corbarieu** : faune et flore des coteaux, lecture du paysage. Les animaux du Muséum d'histoire naturelle de Montauban y sont présentés dans leurs milieux. (Ouverture juin 2013)
- 3- **Lamothe Capdeville** :
 - Coteaux d'Ardus** : flore, agriculture traditionnelle et lecture du paysage. (Ouverture juin 2013).
 - Village de Cos** : archéologie et histoire. Les objets gallo-romains et médiévaux du Musée Ingres de retour sur leur site d'origine !

Ces promenades sont à prolonger par une visite aux musées pour découvrir bien d'autres richesses encore !

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'Office de Tourisme de Montauban (05 63 63 60 60) ou dans les mairies des communes du Grand Montauban

TÉMOIGNAGES

Le train à Montbeton



Non, il ne s'agit pas du TGV... pas encore !!!! Cependant un passionné du rail et des trains a construit un réseau miniature à Montbeton.

Monsieur Marciel, natif de Montauban, est installé sur notre commune depuis 1990. Il acquiert, cette année là, une vieille ferme qu'il restaure complètement. Après la maçonnerie, la plomberie, etc., il retrouve sa passion première : les trains. Une passion qui l'a toujours accompagné puisque gamin il jouait déjà avec un train miniature. Son métier d'ébéniste l'a beaucoup aidé pour réaliser, avec minutie, l'ensemble de son réseau et de ses machines. Il fait partie des quelques centaines de passionnés français (300 à 400) alors que l'Angleterre en compte plus de 6000. Il est très sollicité pour des expositions, soit statiques avec présentation de machines seulement, soit mobiles avec mise à disposition d'un circuit pour permettre aux machines de circuler. Ainsi il sillonne les villes du Sud-ouest, du Sud-est, de Bretagne et il contribue à faire connaître notre commune. En effet des visiteurs passionnés de départements lointains le sollicitent régulièrement pour venir admirer son réseau.

La partie technique de notre visite est tellement vaste qu'il nous faudrait de nombreuses pages pour la décrire. Nous allons donc résumer celle-ci.

Monsieur Marciel a construit un réseau ferré d'une longueur de 260 m. avec 6000 traverses. Il a confectionné les rails à partir d'un profilé

métallique en T couronné d'une pare-close en acier. Sur le réseau il a édifié deux tunnels, un pont-cage métallique, un pont en briques et en pierres, un pont tablier métallique et un viaduc avec de multiples arches. L'ensemble de ces travaux a été étalé sur 3 ans.

Les machines ! À partir de plans trouvés dans des encyclopédies spécialisées il a construit une machine à vapeur 141R à l'échelle 1/10ème (cette locomotive, d'origine américaine, est restée en service jusqu'en 1973, notamment sur la ligne Toulouse-Bordeaux). Une anecdote : Mr Marciel, pour alimenter le foyer de la locomotive, ne trouve plus de charbon en France et il doit s'approvisionner en Allemagne !!!

Actuellement il met la dernière main à une reproduction du célèbre Train Jaune qui assure la liaison entre Villefranche de Conflent et Latour de Carol dans les Pyrénées orientales. Ce train, à l'échelle 1/8ème, est entraîné par trois moteurs électriques basse tension.

Parmi ses réalisations nous trouvons une locomotive à vapeur d'origine prussienne ; une petite locomotive qui tirait les wagons du train de Montbeton (années 30) ; une Micheline qui assurait la ligne entre Montauban et Lexos et empruntait le pont sur le Tarn, aujourd'hui fréquenté par les voitures et appelé pont de l'Avenir ; une draisine ; des wagons, une machine à vapeur pour entraîner les batteuses d'antan.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Marciel pour son accueil, sa disponibilité pour nous donner des réponses claires, précises, documentées à notre flot de questions.



SPORTIFS À L'HONNEUR

Loïc Gisquet

Loïc Gisquet, natif de Montbeton, pratique le sambo depuis son plus jeune âge.

Il a obtenu au niveau national, dès la catégorie benjamin (moins de 33 kg), une 5ème place au championnat de France de Melun en 1999.

Plusieurs distinctions suivront jusqu'au titre de Champion de France Espoirs en 2007 à Bayonne.

Au niveau international ses résultats sont excellents et lui valent une sélection pour le Grand Prix International de Paris en 2013. Dans la catégorie senior (moins de 82 kg) il remporte la médaille d'or.



Titulaire de nombreux diplômes sportifs et il occupe aujourd'hui un poste de cadre technique comme entraîneur du pôle haut niveau et des espoirs de la Vaillante Olympique.

Ce sportif émérite a reçu en 2013 une distinction honorifique sous la forme de la Médaille de Bronze du Ministère de la Jeunesse et des Sports. A noter que cette médaille a été décernée également à Cédric Cerutti. Cette médaille, décernée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports.

Loïc exerce le métier de professeur d'éducation physique et sportive au lycée de la Fobio à Montauban.



SPORTIFS À L'HONNEUR

Benjamin Boulbès



Le « drift » est une compétition automobile, réservée aux véhicules à propulsion arrière, basée sur l'art du dérapage. La discipline impose au pilote de contrôler son véhicule en glissade sur l'asphalte d'une piste tout en faisant fumer ses pneus. Le jugement de la performance s'effectue selon l'angle d'attaque, la méthode et le style.

En 2010, le Montbetonnais Benjamin Boulbès a remporté, avec son équipe du « Propuls Team 82 », le titre de champion de France de « drift ». Le Championnat de France est disputé en cinq manches.

En 2011, Benjamin a été vice-champion de France et pour la saison 2012, il s'est lancé à l'assaut du continent européen pour terminer à la troisième place du Championnat d'Europe.

Ce championnat s'est déroulé en huit manches à travers toute l'Europe. Ainsi Benjamin, soutenu par son père qui suit fidèlement sa carrière, a parcouru 38000 kms.

Pas moins de deux cents pilotes participaient à ce Championnat où Benjamin a été en tête pendant un mois et demi.

Nicolas Courbière



Nicolas Courbière est installé avec ses parents depuis peu à Montbeton. Agé de 19 ans, il est étudiant à l'Université Paul Sabatier en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et pratique l'athlétisme depuis un an au sein du club Montauban Athlétisme.

Le 7 février 2013 pour sa première saison hivernale il est champion de France universitaire sur 400 m indoor.

Le 10 mars 2013, à Nogent / Oise, il remporte le titre de champion de France Espoirs dans la même discipline.

Deux belles récompenses après quelques mois d'un entraînement assidu et parfois difficile sous la houlette de son entraîneur Franck Monnel.

RÉTROSPECTIVE

■ ■ ■ «Clin d'œil sur l'histoire de notre église»

La première église du village, dédiée à l'Assomption de la Vierge, fût brûlée par les protestants en 1562.

Rebâtie modestement au début du 17^{ème} siècle, vers 1613, c'était un édifice assez médiocre, assez exigü, qui appartenait au Château.

La Comtesse de Mesnard, fille du Marquis de Bellissen, fit les frais d'une reconstruction que tout le monde souhaitait.

La première pierre de l'église actuelle fût posée le 4 mai 1878. Cette pierre, extraite de la Catacombe Domitille à Rome, avait été demandée au Pape Léon XIII par le révérend Père Abbé François Régis de Martin-Donos, cousin de Madame de Mesnard et fondateur de la Trappe de Staoueli en Algérie.

L'église fût consacrée le 14 juin 1882 par le Cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse, assisté de Monseigneur Fiard, archevêque de Montauban. L'ensemble de la construction avec un mobilier soigné, dans le goût de l'époque, aurait coûté la somme de 800 000 francs or.

C'est, dit-on, le chef d'œuvre de l'architecte toulousain Bach. Celui-ci adopta le style gothique du XIII^{ème} siècle, avec une nef de 4 travées bordées de collatéraux, un vaste transept et une abside de 5 pans précédés de la travée droite du chœur.

A gauche du sanctuaire, une petite chapelle était réservée à la Famille de Mesnard. La voûte est faite de croisées d'ogives ; les chapiteaux sont partout ornés de feuillage. Une grande rosace éclaire la nef.

A l'extérieur, la brique rose est apparente ; la couverture est en ardoise. Le clocher s'élève à droite de la façade. C'est une tour carrée, couronnée d'une flèche à 8 pans à crochets.

(Merci à Madame Françoise Orliac pour son aide précieuse dans la rédaction de cet article.)



SERVICES



Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonheure
Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste
Docteur Tignol François
Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes
Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
Dr Claire Berthe-Gauthier
Dr Loubna El Baoudi
Tél. 05 63 67 43 43



Podologue
Carine MONTAGNAC
Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers
St Martin / Pérard
Tél. 05 63 24 05 98
Moulis / Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes
SCM Gastellu-Etchegorry Marion
Fauré
Tél. 05 63 67 48 45

OSTÉOPATHE



Ostéopathes
Romain Carrègues
Tél. 05 63 65 10 01

Hélène Gallardo
Tél. 05 63 20 51 88
Port. 06 83 57 82 29



Taxi
Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie
Chaumerliac Ferté
Tél. 05 63 67 40 82



Pompiers
Tél. 18



Gendarmerie de Montech
Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU
Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence
Européen



Transport à la demande
Libellule
Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage
Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz
Tél. 0 800 47 33 33



Clinique Vétérinaire
Dr Gadot
Tél. 05 63 26 30 20



Correspondants de Presse
Nicolas Marty (Petit Journal)
Tél. 06 72 75 24 59
marty.nicolas82@orange.fr

Jean-Marc Etienne
(Dépêche du Midi)
Tél. 06 74 19 07 05



GRANULATS CALCAIRES, ALLUVIONNAIRES, RECYCLÉS

Granulats calcaires, sables et graviers

Professionnels & Particuliers



MONTAUBAN / NEGREPELISSE / MONTEILS

TÉL. 05 63 66 22 77



TRAVAUX PUBLICS ET RÉSEAUX

*1011 chemin de Bio
82000 MONTAUBAN*

*Tél 05 63 03 37 32 / Fax 05 63 66 37 99
contact-empt82@orange.fr*



Pôle Taxi

Transports conventionnés de malades assis
toutes caisses d'assurance maladie

Toute distance, 24/7 sur rendez-vous

Véhicules jusqu'à 8 passagers, climatisés



06.50.45.16.85

www.poletaxi.fr

contact@poletaxi.fr

